SwissVolley

Rapport annuel 2019

Sommaire

Partie 1 Procès-verbal de la 18e session du Parlement du 30 novembre 2019 à la Maison du Sport, à Ittigen 2

Partie 2 Rapport annuel

2.1 Présidente central 7
2.2 Directeur 7
2.3 Commission de championnat indoor (CCHI) 10
2.4 Commission de championnat beach (CCHB) 12
2.5 Commission fédérale d'arbitrage (CFA) 13
2.6 Commission de la relève indoor (CRI) 17
2.7 Commission de la relève beach (CRB) 18
2.8 Commission des entraîneurs 19

Partie 3 Rapport annuel

3.1 Annexe au rapport annuel 2019 – Finances 20
3.2 Rapport de la commission de gestion de Swiss Volley 35

Partie 4 Annexe des statistiques

4.1 Licences / Clubs dès 1969 36
4.2 Développement du nombre des licences 37
4.3 Sortes de licences par région / Distribution des votes 38
4.4 Licences par région et sexe / Sortes de licences 39
4.5 Répartition des classes d'âge 40

Sources de photo par ordre alphabétique:
CEV, FIVB, Andreas Eisenring, Adrian Knecht, Ulf Schiller, Stephan Schori, Damien Sengstag

1. Procès-verbal de la 18e session du Parlement du 30 novembre 2019 à la Maison du Sport, à Ittigen

Le présent procès-verbal ne contient que les argumentations et les décisions déterminantes. Les enregistrements de la session du Parlement (MP4) ainsi que les différentes présentations peuvent être obtenus auprès du bureau de Swiss Volley.

1. Accueil

La présidente Nora Willi déclare la session ouverte à 10h30 dans la Maison du Sport à Ittigen, et salue les personnes invitées présentes ainsi que les représentantes et les représentants du Parlement. Outre le Comité central, le bureau, les invités et les membres d'honneur, Nora Willi salue tout particulièrement: Swiss Olympic, en la personne d'**Anne-Sylvie Monnet,** membre du Conseil exécutif de Swiss Olympic et directrice Volleyball Swiss Volley; **Hansjörg Dürst,** président de l'Instance de recours; la commission de gestion avec le président central **Stefan Schmutz** et les membres **Stefan Thommen** et **Marc-André Racine; Beat Nydegger,** représentant de l'organe de révision (société fiduciaire T+R); **Heinz Tschumi,** président de la Commission fédérale d'arbitrage; **Martin Ruprecht,** président de la Commission de championnat beach; le staff de l'entraîneur national des championnats d'Europe avec **Timo Lippuner** (par vidéoconférence), **Jürgen Schreier** et **Frieder Strohm; Hans Kurmann,** actif pendant de nombreuses années dans le volleyball national, régional et international dans différentes fonctions; les présidentes d'associations régionales sortantes **Isabelle Enkerli** et **Barbara Volpe;** l'arbitre de longue date **Peter Horst,** auquel il sera rendu un hommage spécial, ainsi que les journalistes présents et les participantes et participants au Prix Benevolley.

Le représentant de l'OFSPO s'est excusé.

Pour commencer, Nora Willi adresse quelques mots aux personnes présentes. Elle revient sur une année historique. L'équipe nationale féminine est parvenue à se qualifier pour le Championnat d'Europe pour la première fois de l'histoire de la fédération – un jalon important – mais a été battue en huitièmes de finale malgré ses superbes performances. L'équipe nationale masculine a également manqué de peu la qualification au Championnat d'Europe. Les équipes de beach volley féminines ont obtenu la 4e place au Championnat du monde, au Championnat d'Europe et aux finales du World Tour à Rome, et les équipes masculine et féminine ont remporté au World Tour des places de podium et des médailles d'or. Cela montre que les responsables du sport réalisent un travail formidable, bien que de plus en plus de pays reçoivent un meilleur soutien financier. Il est donc d'autant plus important de valoriser la performance des athlètes de haut niveau qui servent de modèles aux plus jeunes et qui représentent les sportives et les sportifs d'une nation de volleyball émergente.

Toutefois, ces performances ne seraient pas possibles sans les nombreuses personnes qui investissent des heures en faveur du volleyball pendant leurs engagements bénévoles. Ces personnes constituent le fondement de Swiss Volley. Nora Willi est fière et se réjouit de remettre en 2019 le Prix Benevolley pour la toute première fois. Au nom de tous les bénévoles, elle remercie les gagnantes et les gagnants pour leur engagement.

S'en suit une minute de silence en mémoire des membres décédés de Swiss Volley.

Les représentantes et les représentants du Parlement du volleyball ont été convoqués à la 18e session parlementaire de Swiss Volley, le 17 octobre 2019, conformément au règlement. La 18e session parlementaire a donc le droit de délibérer et de statuer selon les statuts. Aucune modification de la liste des points à l'ordre du jour n'a été demandée.

2. Informations Swiss Volley

Cette année, Werner Augsburger entame ces déclarations en honorant les différentes personnes dans le contexte de Swiss Volley. Il commence par les près de 1450 arbitres qui dirigent chaque année en Suisse environ 15 000 matches. Il remercie tout particulièrement les deux arbitres internationaux Philippe Schürmann et Stephan Grieder qui étaient présents lors de la Volleyball Nations League de la FIVB et de l'EuroVolley de la CEV. L'équipe nationale féminine et son staff, ainsi que la future entraîneuse nationale Saskia van Hintum sont mis à l'honneur, tout comme les équipes de beach volley Tanja Hüberli/

Nina Betschart, Joana Heidrich/Anouk Vergé-Dépré et Adrian Heidrich/Mirco Gerson, qui sont toutes les trois en bon chemin pour la qualification aux Jeux Olympiques 2020 de Tokyo. Werner Augsburger remercie également les entraîneurs et les physiothérapeutes qui accompagnent les athlètes sur ce chemin. D'autre part, il remercie Lara Risch et Giuseppe Napoletano pour leur grand engagement en faveur de la fédération; tous les deux vont quitter Swiss Volley.

Compétitions et manifestations
Le Volleyball Supercup aura de nouveau lieu en 2020. La date n'est pas encore connue, car le début du championnat de la saison 2020/2021 pourrait être programmé plus tôt que d'habitude selon la décision de la FIVB. La finale de la Mobilière Volley Cup est liée à Fribourg depuis quelques années et y aura également lieu en 2020. Différents sites sont actuellement envisagés pour les finales à partir de 2021. Nous avons conclu pour ces deux manifestations de grande envergure un contrat avec la Mobilière et CONCORDIA qui prendra fin dans un an. Les négociations en ce qui concerne une future collaboration sont prévues au printemps 2020.

La task force pour l'avenir de la LNA a discuté de ses recommandations avec la direction. D'autres étapes comme les discussions entre la task force, le Comité central et les autres clubs de la LNA suivront. Avec comme objectif une dynamisation, la LNB jouera désormais avec 1x12 équipes au lieu de 2x8 équipes. Des discussions sont constamment en cours avec la SRG SSR pour augmenter la présence du volleyball (et du beach volley) à la télévision de droit public. L'objectif est d'obtenir un programme fixe lors de la phase décisive (fin de la phase des play-off). Ces négociations sont de longue haleine mais évoluent de manière positive. La SRG SSR envisage une trilogie des sports indoor avec le volleyball, l'unihockey et le handball. Werner Augsburger présente en outre les sept dates du Coop Beachtour 2020 et exprime des remerciements au nouvel organisateur Tit-Pit. Le prochain applaudissement est adressé à Berne pour le CHS B et à Baden pour le CHS du Swiss Volley Junior Beachtour. En 2020, le CHS B aura lieu à Kloten et le CHS de la relève au Lido à Lucerne. Werner Augsburger mentionne également Gstaad et les Jeux Olympiques de Tokyo. Pour le moment, aucun lieu ni date d'évènement ne sont fixés pour le CHE 2020 de beach volley. L'histoire à succès de la Swiss Volley Junior Beachtour repose sur plus de 200 tournois de la relève en Suisse qui n'auraient pas été possibles sans l'engagement incroyable des régions. Les camps de beach volley de Swiss Volley doivent être étendus si possible sur les quatorze régions ces prochaines années.

Régions
Swiss Volley souhaiterait à l'avenir modifier la collaboration avec les régions dans les projets School et Kids Volley. Le projet School Volley continue à se développer en 2020. Désormais, les formations continues pour les enseignant(e)s sont proposées via l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP). Un sport scolaire facultatif sous différentes formes est également soutenu. De plus, davantage de manifestations sportives en collaboration avec les écoles et les régions doivent être organisées. Grâce à la fondation Beisheim, nous pouvons faire un grand pas en avant dans la collaboration avec les régions.

Formation
Swiss Volley a repris la responsabilité de la formation J+S de l'OFSPO depuis un an et demi, et a pu l'intégrer dans sa propre organisation au sein du bureau. Une amélioration de la qualité de la formation et du nombre d'entraîneurs est visée. La Conférence des formateurs et des entraîneurs ainsi que la Commission des entraîneurs doivent être repositionnées. L'objectif est d'engager des formateurs et des formatrices d'entraîneurs régionaux – les régions ont été informées à ce sujet.

Fonctions de support
Werner Augsburger mentionne la collaboration avec Nau.ch et demande aux régions et aux clubs d'utiliser ce canal pour communiquer sur le monde du volleyball. Le Storyshaker pour mettre en avant des émotions à travers des photos et des images en mouvement figure sur la page d'accueil de Swiss Volley depuis 2019.

Et ce n'est pas tout…
Werner Augsburger aborde le sujet du volley sur neige. Il n'est pas possible de déterminer de manière exacte quelle importance pourrait prendre le volley sur neige, même à l'interne. Le Comité International

Olympique est d'avis que certaines nations participant aux Jeux Olympiques d'été ne participeront jamais ou ont peu de chances de participer aux Jeux Olympiques d'hiver, mais qu'avec le volley sur neige, ces pays pourraient avoir du succès également en hiver. Swiss Volley veut également suivre le développement de ce sport et y participer activement. Les CHS dans le cadre du Snow Volleyball Tour aura lieu à Andermatt en mars et un festival de volley sur neige se tiendra à Riederalp dans l'Aletsch Arena en avril.

Le deuxième sujet abordé sont les National Summer Games de l'organisation «Special Olympics Switzerland». Il s'agit de matches nationaux pour les personnes en situation de handicap mental, bien que les équipes soient composées de personnes avec et sans handicap mental. Swiss Volley a pour objectif d'inclure le volleyball au programme des National Summer Games 2022 à St-Gall.

À la fin de ses explications, Werner Augsburger remercie Swisslos, Loterie Romande et la société du Sport-Toto pour leur important soutien financier. Il remercie également l'équipe du bureau. Ses remerciements s'adressent à la présidente Nora Willi, au vice-président Bernard Hominal et aux autres membres du Comité central, à tous les membres des commissions, aux organes et à toutes les personnes qui s'engagent au quotidien pour le développement du volleyball.

3. Élection des scrutateurs

Les scrutateurs suivants sont élus à l'unanimité par acclamation:
Stephan Grieder
Georges Schneider

4. Détermination et communication de la répartition des voix

Nombre de voix le plus élevé possible	62
Total des représentants présents du Parlement	50
Majorité des 2/3	34
Majorité absolue	26

5. Fixation du montant des cotisations des membres pour 2020/2021

Il n'y a pas de nouveaux montants et pas de modifications.

Remarque de Regula Rügge, responsable de région SVRA: Les juniors M16 ont été oubliés sur la présentation et devraient être listés avec les juniors M15. Cette remarque est juste.

Le montant des cotisations des membres pour la saison 2020/2021 est approuvé à l'unanimité

6. Approbation du budget 2020

Martin Deubelbeiss, chef Finances & Administration au sein du bureau, présente le budget 2020. Il fait référence au budget détaillé qui a été soumis. Martin Deubelbeiss commente les diapositives concernant l'évolution des fonds propres et la planification des comptes de 2020, qui présentent un résultat équilibré malgré un léger déficit de CHF 10 000. Le budget présente des recettes de CHF 7 294 640 et des charges de CHF 7 304 640. Martin Deubelbeiss explique à l'aide de sa présentation le développement des recettes et des différentes positions de charges. Le budget 2020 est approuvé à l'unanimité. Pour conclure, Martin Deubelbeiss donne un aperçu de l'état du projet Volley IT 2.0 à l'aide d'une courte vidéo.

7. Règlement du Parlement du volleyball

Concernant la demande du Comité central pour une nouvelle répartition des voix au Parlement pour les régions, suite à la fusion des anciennes régions Swiss Volley Berne et Soleure, Nora Willi donne la parole à Roman Cantieni.

Ce dernier explique que différentes options ont été étudiées. Aucune d'entre elles n'auraient pu éviter que le règlement soit modifié en cas de nouvelles fusions. C'est pourquoi le CC a opté pour un système qui se base sur celui du Conseil national: la répartition des voix par région doit correspondre à celle des sièges du Conseil national entre les cantons.

Question de Kari Bauer de SVRN: Le Conseil national se base sur le principe «une personne – une voix». Dans notre cas, nous appliquons le principe «une personne – plusieurs fonctions». Pourquoi?
Réponse: Une fédération a tout intérêt à présenter un nombre de licenciés le plus élevé possible. C'est pourquoi Swiss Volley a décidé d'utiliser uniformément le nombre «Total des licences» – également dans le calcul du nombre de sièges au Parlement. Le Comité central part du principe que dans un calcul se basant sur «une personne – une voix» pour toutes les régions, les différences entre les voix seraient tellement faibles qu'elles auraient peu d'impact sur le nombre de voix. C'est pour cette raison que le Comité central a opté pour l'utilisation du «Total des licences», répond Roman Cantieni. La demande du Comité central est acceptée à l'unanimité.

Roman Cantieni ajoute que la Conférence des présidents régionaux propose également d'adapter dans cette révision la procédure d'élection des 62 parlementaires. Les présidents régionaux souhaitent que les élections du parlement aient lieu non plus tous les deux ans mais chaque année. Le Comité central a discuté de ce changement de système proposé pour la Conférence des présidents régionaux et a conclu que les autres conférences devraient également envisager un tel changement. Après cette séance de consultation, le Comité central décidera s'il va soumettre au Parlement une demande de révision élaborée l'année prochaine.

8. Demandes

Aucune demande n'a été reçue dans les délais impartis.

9. Élections

L'organe de révision société fiduciaire T+R AG à Gümlingen est réélu à l'unanimité pour deux années supplémentaires.

10. Honneurs

Départs
Nora Willi prend congé des présidentes régionales Isabelle Enkerli (Région Berne-Soleure) et Barbara Volpe (Région Tessin et Moesa). Pour conclure, elle remercie Peter Horst pour son engagement de longue date en tant qu'arbitre. Nora Willi lui remet un cadeau.

Performance sportive
Anne-Sylvie Monnet prononce quelques mots sur Timo Lippuner, sélectionneur de l'équipe nationale féminine sortant et le remercie. Ensuite, Nora Willi félicite Timo Lippuner ainsi que Jürgen Schreier (coach assistant) et Frieder Strohm (coach assistant) pour la première qualification sportive à la phase finale du CHE.

Nora Willi remet l'épingle d'or du mérite à Timo Lippuner pour son engagement de longue date, d'abord en tant que coach assistant, puis ces cinq dernières années comme sélectionneur de l'équipe nationale féminine. Jürgen Schreier accepte l'épingle du mérite à la place de Timo Lippuner qui ne pouvait pas être présent en raison de ses obligations auprès

des Rote Raben Vilsbiburg. Via vidéoconférence, Timo Lippuner remercie pour l'honneur et remercie également son équipe. Nora Willi fait suite au message de Timo et met en avant le travail de Jürgen Schreier et de Frieder Strohm au service de l'équipe nationale féminine. Bernard Hominal leur remet un cadeau.

Membre d'honneur
Hans Kurmann est élu membre d'honneur de Swiss Volley par acclamation. Dans son éloge, Nora Willi parle de son long engagement dans tous les domaines du volleyball aux niveaux local, régional, national et international. Bernard Hominal remet un cadeau à Hans Kurmann qui adresse ensuite quelques mots au Parlement.

Prix Benevolley
Swiss Volley remet le Prix Benevolley pour la première fois. Ce prix distingue des clubs et des personnes actives en tant que bénévoles dans le volleyball pour leur précieux et indispensable travail. Nora Willi remercie Luca Balduzzi pour cette idée. Cette première année, 40 candidatures de presque toutes les régions nous sont parvenues. Les membres du CC et de la direction ont choisi les lauréat(e)s selon les critères publiés.

La distinction «Club de l'année 2019» revient au VBC Malters (SVRI) suivie par Volleyboys Bienne (SVRJS) et Dragons Lugano (SVRTM). Les éloges sont donnés par l'ancienne présidente régionale Barbara Volpe (SVRTM) ainsi que les présidents régionaux Claude Devanthéry (SVRJS) et Urs Triebold (SVRI).

Markus Wagner est élu «Arbitre de l'année 2019» pour son fidèle service. L'éloge est faite par Heinz Tschumi, président de la Commission fédérale d'arbitrage.

Moira Camenzind de VBC Sempach reçoit le prix «Jeune bénévole 2019». L'éloge est donné par Martin Deubelbeiss qui a fortement soutenu la valorisation du bénévolat au sein de Swiss Volley.

Hansruedi Bürgi s'engage en tant que bénévole pour le volleyball depuis 46 ans et a donc reçu le «Prix du bénévolat 2019». L'éloge est fait par Nora Willi, la présidente du Comité central.

Luca Balduzzi responsable Développement des clubs et des associations chez Swiss Volley et initiateur du Prix Benevolley remet les chèques et les diplômes à toutes les personnes honorées.

11. Divers

Les mutations des clubs sont mentionnées en annexe.

La prochaine session du Parlement aura lieu le samedi, 28 novembre 2020 à la Maison du Sport à Ittigen.

Autres prises de parole: Stephan Grieder de la CFA fait une rétrospective de la finale de la Mobilière Volley Cup qui a eu lieu au printemps 2019. L'hymne nationale a été jouée accompagnée d'un texte teinté d'une idéologie politique subjective. Nora Willi répond et assure que Swiss Volley veillera à ce que cela ne se reproduise plus à l'avenir. Werner Augsburger prend également position: L'interprétation musicale de l'hymne continuera à être sélectionnée selon la créativité et l'originalité, mais concernant le texte, il est d'accord que ce dernier ne doit pas être modifié.

Nora Willi remercie les traductrices Sabine Nonhebel et Monika Korba. Elle remercie également les collaborateurs du bureau de Swiss Volley pour leur engagement quotidien et toutes les personnes présentes pour leur réel soutien et les invite, au nom de la fédération, au repas de midi.

La 18e session du Parlement du volleyball se termine à 12h40.

Ittigen, le 30 novembre 2019

Swiss Volley

Pour le procès-verbal	La présidente
Ursula Gugger Suter	Nora Willi

2. Rapport annuel

2.1 Présidente / 2.2 Directeur

Lors du 18e Parlement en novembre 2019, Swiss Volley a remis pour la première fois le «Prix Benevolley» dans les quatre catégories suivantes: «Club de l'année 2019», «Arbitre de l'année 2019», «Jeune bénévole de l'année 2019» et «Bénévole de l'année 2019». Les lauréats et lauréates ont été distingués pour leur précieux travail bénévole. Ils représentent toutes les personnes qui ont consacré d'innombrables heures de leur temps libre à notre sport et auxquelles nous souhaitons dire un grand merci. La fusion de Berne et de Soleure en 2018 a conduit le Comité central à proposer une nouvelle répartition des voix pour les régions. Les adaptations correspondantes de la session parlementaire ont été acceptées à l'unanimité. Le Parlement a ainsi validé un processus qui s'appliquera en cas de fusion future d'autres régions.

Cependant, notre préoccupation première reste le développement de la base conjointement avec les 14 régions et les quelque 500 clubs. La décision de créer un poste pour le «Développement des clubs et des associations» s'est avérée justifiée.

Le contexte économique est devenu plus tendu – ce que confirment de nombreuses autres fédérations sportives suisses. C'est la raison pour laquelle nous remercions particulièrement les deux sociétés de loterie «Swisslos» et «Loterie Romande», sans qui notre fidèle partenaire Swiss Olympic ne pourrait répartir de subventions aujourd'hui.

Volleyball indoor

La combinaison du poste anciennement défini comme discipline sportive J+S avec la formation d'entraîneur de sport populaire s'est avérée pertinente. Dans le domaine de la relève, la mise en œuvre du concept FTEM (le concept de base pour le parcours des athlètes défini par Swiss Olympic) occupe une place centrale. Nous interprétons les obligations qui en découlent sur le moyen et le long terme, et avons ainsi créé les labels club national pour la relève (CNR) et centre national d'entraînement (CNE).

Le temps fort des équipes nationales élite vient de l'équipe nationale féminine qui s'est qualifiée pour la phase finale du CHE à Bratislava. Swiss Volley a réussi cette qualification pour la première fois de son histoire et il nous tient à cœur de remercier toutes les joueuses et l'ensemble du staff sous la direction de l'entraîneur national Timo Lippuner. L'équipe nationale masculine a malheureusement manqué de justesse la qualification pour la phase finale du CHE.

La mise en œuvre du concept cadre FTEM volleyball et beach volley prévoit une adaptation de la sélection et de la promotion du cadre de la relève. On compte désormais les équipes nationales juniores et les cadres de perspective. Ces derniers remplacent les équipes nationales jeunesse. Les équipes nationales des juniors et des juniores participent aux qualifications du CHE M19/M20 tous les deux ans (les années paires). Le cadre de perspective a pour mission de sélectionner des joueuses et des joueurs dès la 10e année scolaire porteurs d'un potentiel international et de les faire progresser encore. Cet encadrement supplémentaire inclut des camps d'entraînement et la participation à des tournois internationaux. Outre les entraînements de condition physique, de volleyball et de beach volley, ces camps d'entraînement abordent également les compétences psychosociales et la planification de carrière individuelle. Swiss Volley a renoncé pour diverses raisons (sélection très précoce des équipes, date des tournois, obligation d'organiser des tournois WEVZA en Suisse, etc.) à participer aux compétitions WEVZA de volleyball à partir de 2019. Les cadres suisses de la relève n'ont de ce fait disputé aucune compétition officielle en 2019. En 2019, les six équipes nationales ont comptabilisé au total quelque 200 jours d'activité. Du côté de la cheffe du DDPS, il a été suggéré que l'équipe nationale féminine profite à l'avenir d'une structure de promotion «militaire». Swiss Volley a pris cette suggestion à la lettre et a débuté les premières évaluations.

Beach volley

L'année 2019 a été placée sous le signe du classement olympique pour Tokyo 2020. À la fin de l'année, Swiss Volley comptait deux équipes féminines et une équipe masculine qualifiées pour les Jeux Olympiques. Nous pouvons donc envisager Tokyo 2020 avec optimisme, bien qu'il reste encore quelques tournois à disputer d'ici la fin de la phase de qualification (en date du 14 juin).

La récolte de points pour le classement olympique n'a pas été la seule réussite des équipes nationales de beach volley en 2019. Hüberli/Betschart ont terminé à un très beau 4e rang aussi bien lors du CHM à Hambourg qu'au tournoi 5* à Gstaad. Heidrich/Vergé-Dépré ont terminé leur saison en beauté avec une médaille d'or lors du tournoi 4* à Moscou. Elles ont également terminé au 4e rang du CHE à Moscou et des finales du World Tour. Chez les hommes, la médaille d'or de Beeler/Krattiger au tournoi 3* à Edmonton et celle de Heidrich/Gerson au tournoi 3* à Qinzhou sont également remarquables.

Dans le domaine de la relève, nous avons obtenu divers bons résultats en 2019. La paire Mara Betschart/ Esmée Böbner a terminé à un très bon 5e rang lors du CHM M21. Les équipes Esmée Böbner/Zoé Vergé-Dépré et Florian Breer/Leo Dillier ont également terminé dans le top 5 lors du CHE M22.

Le tournoi international de beach volley à Gstaad a fêté ses 20 ans lors de l'année sous revue – Swiss Volley félicite l'ensemble du CO dirigé par Rudolf Kunz. Swiss Volley a trouvé un nouveau partenaire avec TIT-PIT GmbH comme successeur de Swiss Beachevent GmbH. La société a repris avec succès l'organisation du Coop Beachtour 2019.

Compétitions ligues nationales
Les compétitions se sont déroulées sans grandes perturbations en 2019, hormis quelques cas CCHI. La LNB sera réduite lors de la saison 2020/2021 de deux fois huit équipes à une fois douze équipes. Cela a marqué à l'automne 2019 certains clubs pour qui il a fallu terminer parmi les 4 premiers dans le groupe Ouest ou Est et se libérer ainsi de tout souci de relégation. La task force ligue nationale mise en place par le Comité central a profité de 2019 pour mener d'intenses discussions avec les équipes et les expert(e)s. Son objectif est de présenter ses recommandations au printemps 2020.

Au vu de la progression rapide de la numérisation, Swiss Volley est sollicitée en permanence pour trouver de nouvelles solutions qui répondent aux attentes du public. Il semble que la retransmission en direct de matches entiers de LNA ne soit pas demandée en premier lieu, mais plutôt des images des temps forts et des contributions de fond. Swiss Volley tente malgré tout d'obtenir auprès de la SRG SSR des plateformes supplémentaires à la télévision de droit public, afin de les mettre à la disposition des personnes intéressées par le volleyball en diffusion gratuite dès 2021.

Finances et informatique
Sur le plan financier, l'exercice 2019 s'est déroulé sans grande surprise. Les principaux écarts par rapport au budget étaient attendus. Ils sont notamment dus aux contributions plus élevées du canton d'Argovie pour le centre national de performance de la relève (CNP de la relève) de beach volley et des charges supplémentaires, recettes de sponsoring et contreparties du sponsoring qui en découlent. Le résultat final est légèrement positif et meilleur que budgété.

Outre les finances, il convient de mentionner le lancement de la première partie du projet Volley IT 2.0. Dans le domaine du beach volley, la planification des tournois par les régions s'est avérée jusqu'ici positive. La seconde partie avec les licences beach et les inscriptions aux tournois est prévue pour mars 2020.

Membres
Le nombre de membres à plus de 44 000 licenciés durant la saison 2018/2019 présente une augmenta-

tion de 813 licences. Cette hausse est due principalement au type de licence «licence de marqueur» (+1693), mais également – et cela nous réjouit énormément – aux licences de beach volley (+126).

– Le nombre de licenciés dans le beach volley a ainsi augmenté de 5,0 % par rapport à l'année précédente.
– Les licences de volleyball sans Easy League ont connu une baisse de –2,1 % par rapport à l'année précédente.

Personnel

Le Comité central a d'ores et déjà trouvé une solution pour la succession du directeur sortant Werner Augsburger (fin 2020). Philippe Saxer, actuel directeur Beach Volley, reprendra la direction opérationnelle de Swiss Volley pour début 2021.

Au nom de toute l'équipe de Swiss Volley, nous tenons à remercier toutes les personnes qui s'engagent au quotidien pour l'intérêt du volleyball suisse, indépendamment de la surface de jeu.

Nora Willi	Werner Augsburger
Présidente Swiss Volley	Directeur Swiss Volley

2.3 Commission de championnat indoor (CCHI)

Personnel

Après de longues années de précieuse collaboration, Hans Kurmann a quitté la CCHI. Nous tenons à le remercier encore une fois du fond du cœur pour son soutien actif et sa façon toujours bienveillante de partager sa grande expertise et son expérience. Pour notre plus grande joie, Hans continuera de soutenir la CCHI dans le domaine de l'homologation des salles. Il restera en effet l'interlocuteur des clubs dans ce domaine. Les deux nouveaux membres de la commission, Urs Burkhard et Christian Felgenhauer, ont très bien pris leurs marques et enrichissent la CCHI de leurs connaissances et de leur expérience. Christian Felgenhauer y est responsable de l'homologation des salles.

La composition de la CCHI au 31 décembre 2019 est donc la suivante:

– Alain Fischbacher (président)
– Liliane Hauser (vice-présidente)
– Hedy Hauser
– Benoit Gogniat
– Urs Burkhard
– Christian Felgenhauer

Dans le domaine administratif, pour les affaires courantes ainsi que lors des séances, la CCHI a été comme ces dernières années assistée de manière compétente et engagée par deux membres du bureau, Alessandro Raffaelli et Joël Nydegger.

La composition de la commission reste très homogène, avec une bonne prise en compte des sexes, des régions, des langues nationales et de différents métiers, ainsi que du sport populaire et du sport

d'élite. Le fait que la Suisse romande soit elle aussi fortement représentée au sein de la commission est particulièrement réjouissant. Comme cela a été démontré, la CCHI poursuit une collaboration fructueuse et efficace dans sa composition actuelle.

Séances
Durant l'année sous revue, la CCHI s'est réunie six fois en soirée au bureau de Swiss Volley à Berne, soit une fois de moins que l'année précédente.

Décisions importantes
Outre les usuels retraits tardifs des ligues nationales (de nouveau en légère baisse par rapport à l'exercice précédent) et différents forfaits administratifs, il convient notamment de mentionner deux particularités de l'année sous revue:

En premier lieu, des problèmes sont survenus plusieurs fois à cause de reports de matches liés aux tournois de qualification européens pour les Jeux Olympiques, fixés en janvier 2020. La CCHI a dû prononcer une décision sur le report dans deux cas où les équipes concernées ne parvenaient pas à s'entendre. En la matière, le fait que les clubs aient consenti au préalable à un Gentlemen's Agreement s'est révélé décisif. Cet accord prescrit que les matches peuvent être reportés pour cause d'absence de joueuses et joueurs étrangers participant aux tournois de qualification précités, bien que cela contrevienne aux dispositions du Règlement de volleyball. Les équipes étaient tenues de respecter cet accord conformément au principe de la bonne foi.

En second lieu, la CCHI a dû traiter un cas où une vidéo comportant un extrait de match avait été publiée sur les médias sociaux. On pouvait y voir une attaquante abattre fortement un ballon qui atterrissait alors en plein visage d'une adversaire, laquelle était durement touchée et souffrait manifestement grandement à l'endroit de l'impact. La vidéo était assortie du hashtag «#headshot» ainsi que d'un commentaire appelant à verser un euro de don pour la reconstruction du visage de la pauvre adversaire. Comme un tel comportement viole clairement la Charte d'éthique de Swiss Volley, la CCHI a ouvert une procédure. Cependant, du fait que la vidéo a été supprimée et que la (jeune) joueuse responsable a reconnu son erreur et présenté des excuses pour son comportement, les choses en sont finalement restées à un avertissement formel, d'autant qu'il s'agissait du premier agissement déplacé de ladite joueuse. Cette dernière a été menacée de sanctions bien plus sévères en cas de récidive.

Charge de travail / points essentiels
Selon la pratique éprouvée, la majeure partie des décisions sont discutées et prises par courriel. Comme, en principe, la CCHI publie dans un premier temps ses décisions sans motifs, sa charge de travail s'est maintenue à un niveau raisonnable dans ce domaine. Par rapport à l'exercice 2018, elle a enregistré un léger recul des litiges, ce qui est réjouissant.

Durant l'année sous revue, les adaptations des règlements ont de nouveau représenté une grande partie du travail, en particulier en ce qui concernait les adaptations attendues en relation avec le projet Volley IT 2.0 et les licences électroniques. Durant toute l'année, la CCHI prend note des propositions et des idées de modifications possibles afin de les réunir au printemps de l'année suivante, de les discuter en détail et de remettre au CC des demandes fondées pour approbation ou refus. Cette manière efficace de procéder a fait ses preuves. Nous invitons donc une nouvelle fois les personnes intéressées à déposer leurs demandes suffisamment tôt. Les soumissions tardives entraînent toujours une charge de travail supplémentaire et nous forcent à travailler dans l'urgence inutilement.

Rétrospective / perspectives
L'augmentation de la charge de travail enregistrée au début de l'exercice 2018 ne s'est heureusement pas confirmée, de sorte que la charge de travail a été légèrement inférieure en 2019.

Pour terminer, je souhaite remercier une nouvelle fois tous les membres de la commission pour le travail fourni pendant l'année, ainsi que pour leur engagement et le climat de travail agréable. Comme chaque année, un merci particulier va aux deux représentants du bureau qui, grâce à leur infatigable engagement et à leurs travaux préliminaires, permettent à la CCHI de travailler efficacement. Je suis certain que l'ambiance collégiale au sein de la CCHI et les relations positives avec le bureau et le CC pourront être maintenues à l'avenir.

Je souhaite aux clubs membres des ligues nationales plein succès pour la saison 2020 et, d'un point de vue sportif, une bonne fin de saison 2019/2020. Pour le bien de toute la famille du volleyball, je les invite, comme chaque année, à traiter les éventuels problèmes le plus tôt possible et à se montrer conciliants.

Alain Fischbacher
Président de la CCHI

2.4 Commission de championnat beach CCHB

Personnel
Un changement au niveau du personnel de la Commission de championnat beach (CCHB) est annoncé pour fin 2019. Hannes Wyder quitte son siège à la Commission. Un grand merci à toi, Hannes, pour ton travail très apprécié durant toutes ces années!

La CCHB se composait comme suit:
– Martin Ruprecht (président)
– Michael Bleiker
– Dirk Decher
– Ruedi Kunz
– Laura Rüegg
– Christian Wandeler
– Hannes Wyder
De Swiss Volley:
– Philippe Saxer
– Tina Schläppi

Rétrospective 2019
Le nombre de **licences de beach** continue d'augmenter: après 2518 en 2017 et 2644 en 2018, il est passé à **2722** en 2019. Parmi les licenciés, on compte 1532 femmes et 1190 hommes.

International:
– **Major Series 5* FIVB à Gstaad:** le tournoi a été très bien organisé et a bénéficié de conditions climatiques estivales. Il est et reste un tournoi très réussi! La 4e place de Tanja Hüberli/Nina Betschart a été très précieuse tant sur le plan sportif qu'économique.
– **CHM FIVB à Hambourg:** Le CHM a été un grand succès aussi bien sur le plan sportif que sur le plan organisationnel. La belle 4e place de Tanja Hüberli/Nina Betschart et les autres très bonnes performances des équipes suisses ont parfaitement mis en valeur le beach volley!
– **CHE CEV à Moscou:** Lors du CHE à Moscou, la grande performance sportive côté suisse a été la magnifique 4e place de la paire Joana Heidrich/Anouk Vergé-Dépré.

National:
– **A1 (Coop Beachtour):** Tit-Pit GmbH a organisé une très bonne première saison. Il n'y a eu aucun changement sur les sites, mis à part celui de Zurich, où le tournoi a été intégré pour la toute première fois aux Fêtes de Zurich (Züri-Fäscht) qui ont lieu tous les trois ans.
– **A2:** Quatre tournois ont eu lieu en 2019: Brigue, Ilanz, Laufon et Sursee. Les joueuses et joueurs ont qualifié ces événements de bons à excellents!
– **A3:** Onze tournois féminins et douze tournois masculins ont été organisés en 2019. Aucun tournoi n'a dû être annulé, ce qui est réjouissant.
– **JBT:** Au total, 234 tournois ont été organisés, soit 4 % de plus qu'en 2018! Le JBT est très important pour Swiss Volley et fait partie de ses grandes priorités. DAKINE est devenu le nouveau sponsor principal et la BLS le sponsor partenaire du JBT.

Les tournois de débutants introduits dans la catégorie M15 ont fait leurs preuve et devraient être ouverts à la catégorie M17 en 2020.
– **Tour B:** Au total, 433 tournois B ont été organisés, ce qui représente une hausse de presque 5 % par rapport à l'an dernier. La majorité des tournois de 2019 ont eu lieu dans les régions suivantes: Berne-Soleure 131 tournois, Zurich 103, Argovie 62, Suisse centrale 62 et Nord-Est 36. La Région Berne-Soleure a organisé avec succès un CHS B au Beachcenter de Berne. Un grand merci à David Scheidegger et à Simon Friedli pour leur engagement!

Succès suisses lors de tournois internationaux en 2019

CHM FIVB à Hambourg	4e rang	Nina Betschart et Tanja Hüberli
Major 5* FIVB à Gstaad	4e rang	Nina Betschart et Tanja Hüberli
Tournoi 4* FIVB à Moscou	**Or**	**Joana Heidrich et Anouk Vergé-Dépré**
CHE CEV à Moscou	4e rang	Joana Heidrich et Anouk Vergé-Dépré
Tournoi 5* FIVB à Rome	4e rang	Joana Heidrich et Anouk Vergé-Dépré
Tournoi 2* FIVB à Aydin	Argent	Laura Caluori et Dunja Gerson
Coupe continentale CEV Londres (1er tour)	**Or**	**Adrian Heidrich et Mirco Gerson**
Coupe continentale CEV Londres (1er tour)	**Or**	**Nico Beeler et Marco Krattiger**
Tournoi 3* FIVB à Edmonton	**Or**	**Nico Beeler et Marco Krattiger**
Tournoi 2* FIVB à Siem Reap	Bronze	Quentin Métral et Yves Haussener
Tournoi 3* FIVB à Qinzhou	**Or**	**Adrian Heidrich et Mirco Gerson**

Classement olympique des meilleures équipes
– 6e rang Tanja Hüberli et Nina Betschard
– 8e rang Joana Heidrich et Anouk Vergé-Dépré
– 12e rang Adrian Heidrich et Mirco Gerson

Perspectives 2020
En 20209, les points forts suivants sont attendus:
– Beach Volleyball Major Series FIVB à Gstaad, du 7 au 12 juillet 2020
– Jeux Olympiques de Tokyo, du 24 juillet au 9 août 2020
– CHE, date à définir
– CHS de beach volley catégorie A à Berne (Place fédérale), du 2 au 4 septembre 2020
– CHS de beach volley catégorie B à Kloten, du 5 au 6 septembre 2020
– CHS de beach volley catégorie JBT à Lucerne, du 21 au 23 août 2020.

Je remercie tous les membres de la commission et les représentantes et représentants du bureau de Swiss Volley pour leur agréable collaboration. Je vous souhaite à tous une belle saison estivale de beach volley.

Martin Ruprecht
Président CCHB

2.5 Commission fédérale d'arbitrage (CFA)

En 2019, les membres de la CFA ont été responsables des domaines suivants:
– Heinz Tschumi (présidence)
– Matthias Pfister (vice-présidence, Personnel et contact entre les régions)
– Stephan Grieder (arbitrage international)
– Nadine Hefti Personnel et juges de ligne au niveau national)
– Christian Nellen (compétition et convocation des juges de ligne au niveau international)
– Laura Rüegg (beach volley)
– Christian Wolf (formation et formation continue)
– Evelyne Müller (administration et communication avec le bureau)

Malheureusement, notre estimé collègue et ami Jan Rek nous a quittés à la fin du mois de mai 2019. Dans ces moments difficiles, la vie trépidante suspend temporairement son cours et les priorités sont immanquablement redéfinies.

Séances
En 2019, la CFA a traité les affaires en cours dans le cadre de cinq réunions de commission. De nombreuses tâches opérationnelles ont par ailleurs été réglées par e-mail ou par téléphone. La réunion à huis clos du 24 au 26 mai 2019 a en outre été l'occasion d'aborder un grand nombre de thèmes stratégiques. Comme toujours, des idées simples et rapides à mettre en œuvre arrivent sur la table. D'autres suggestions positives, en revanche, nécessitent plus de temps ou ne peuvent pas être transposées aussi vite que souhaité pour diverses raisons.

Arbitres internationaux
(Stephan Grieder)
En 2019, notre cadre international très étoffé comptait cinq arbitres et deux collègues du Liechtenstein. En décembre 2019, nous avons réussi à envoyer un

candidat, Yves Kälin, au cours de préparation de candidates et de candidats internationaux qu'il a réussi haut la main. Stephan Grieder a dû mettre un terme à sa carrière internationale d'arbitre fin 2019 en raison de son âge. La FIVB l'a nommé Challenge Referee et il officiera à l'avenir lors des grandes manifestations de la FIVB.
Avec quatre arbitres, nous avons été régulièrement représentés en Ligue des champions, la plus haute ligue de la CEV. Cette dernière a convoqué deux de nos plus grands arbitres pour le Championnat d'Europe. Il s'agit de Philippe Schürmann (LIE) chez les femmes et de Stephan Grieder chez les hommes. Stephan Grieder a représenté Swiss Volley jusqu'aux finales de l'EuroVolley à Paris.
En beach volley, nous disposons actuellement de quatre arbitres internationaux, dont deux ont introduit une dispense pour l'année 2019. En 2019, les deux arbitres restants ont été engagés par la FIVB lors de tournois du World Tour et/ou par la CEV lors des tournois européens.
Au niveau international, les cours de préparation de candidates et de candidats arbitres indoor sont encore très peu nombreux et proposés à intervalles irréguliers, d'où la nécessité de trouver des arbitres talentueux à l'échelon national suffisamment tôt et de les soutenir de façon ciblée. Dans le même temps, nous sommes obligés d'établir un ordre de priorité pour ces arbitres, car les places dans les cours de préparation de candidates et de candidats ne peuvent être garanties. Pour que les arbitres puissent faire une grande carrière internationale, il est impératif de les envoyer tôt suivre une formation internationale et de leur permettre ainsi d'avoir une carrière aussi longue que possible. Une fois de plus, nous ne savons pas quand le prochain cours international sera proposé.

Observation des arbitres (Christian Wolf)
Pendant la saison passée, la CFA a, dans la mesure de ses possibilités, procédé à des observations des arbitres du cadre national. Pour ce faire, la CFA a pu faire appel à un pool d'observateurs d'arbitres (Referee Delegates, RD). Outre ces RD reconnus, en début de saison, la CFA a également sollicité les arbitres internationaux pour assumer le rôle d'observateur des nouveaux arbitres du cadre national. Les RD ont en plus également assumé le rôle de délégués techniques (DT) lors des matches décisifs de finale et de demi-finale des play-off ainsi que lors des matches de finale et de demi-finale de la Mobilière Volley Cup. Au cours de la saison 2018/2019, 92 matches ont été observés (soit par un RD, soit par un DT).

Évaluation des candidats arbitres du cadre national (Christian Wolf)
Dans le cadre des tournois de qualification pour le championnat suisse de la relève 2019, les candidats inscrits par les clubs régionaux ont été observés et leur aptitude pour le cadre national a été examinée. Ces observations d'arbitres ont été effectuées par des arbitres internationaux et des RD très expérimentés. Sur la base des prestations présentées, sept arbitres ont finalement pu être admis comme candidats dans le cadre national.

Cours central 2019 pour les arbitres du cadre national (Christian Wolf)
La planification, la préparation et l'exécution du cours central pour les arbitres du cadre national sont au centre des activités du domaine formation et formation continue. Cette manifestation de deux jours, qui s'est tenue mi-septembre 2019 dans les locaux de l'OFSPO à Macolin, constitue la préparation théorique pour la saison à venir. Le cours central est obligatoire aussi bien pour les arbitres du cadre national que pour les observateurs des arbitres (RD) de la CFA. Toutes les CRA ont par ailleurs été invitées à inscrire chacune un ou une représentant(e). Le nombre de régions ayant profité de cette offre a malheureusement été de nouveau très bas cette année, puisque seuls deux représentants des CRA ont participé à ces deux journées de formation. Il est regrettable que les CRA ne profitent pas plus de cette opportunité avantageuse de formation continue personnelle de leurs membres.

Comme les années précédentes, la préparation au cours central s'est faite en ligne. Les arbitres du cadre national et les RD ont dû répondre à différentes questions sur la plateforme d'apprentissage en ligne. Ils ont ensuite pu faire part de leurs questions pendant le cours et en débattre. La préparation individuelle et la formation continue des arbitres du cadre national et des RD via l'apprentissage en ligne a une nouvelle fois fait ses preuves. Cette année, le cours central se basait sur quatre modules de formation de 90 minutes touchant à divers thèmes. Ils ont été suivis par quatre groupes selon un principe de rotation. Les quatre thèmes étaient: informations de la CCHI, discussion de situations de jeu sur la base du visionnage de clips vidéo, technique d'arbitrage et feuilles de match électroniques. Chaque poste était dirigé par un ou deux arbitres internationaux.
Pour préparer la saison 2019/2020, tous les arbitres du cadre national ont dû participer à au moins un match test impliquant l'utilisation de l'application

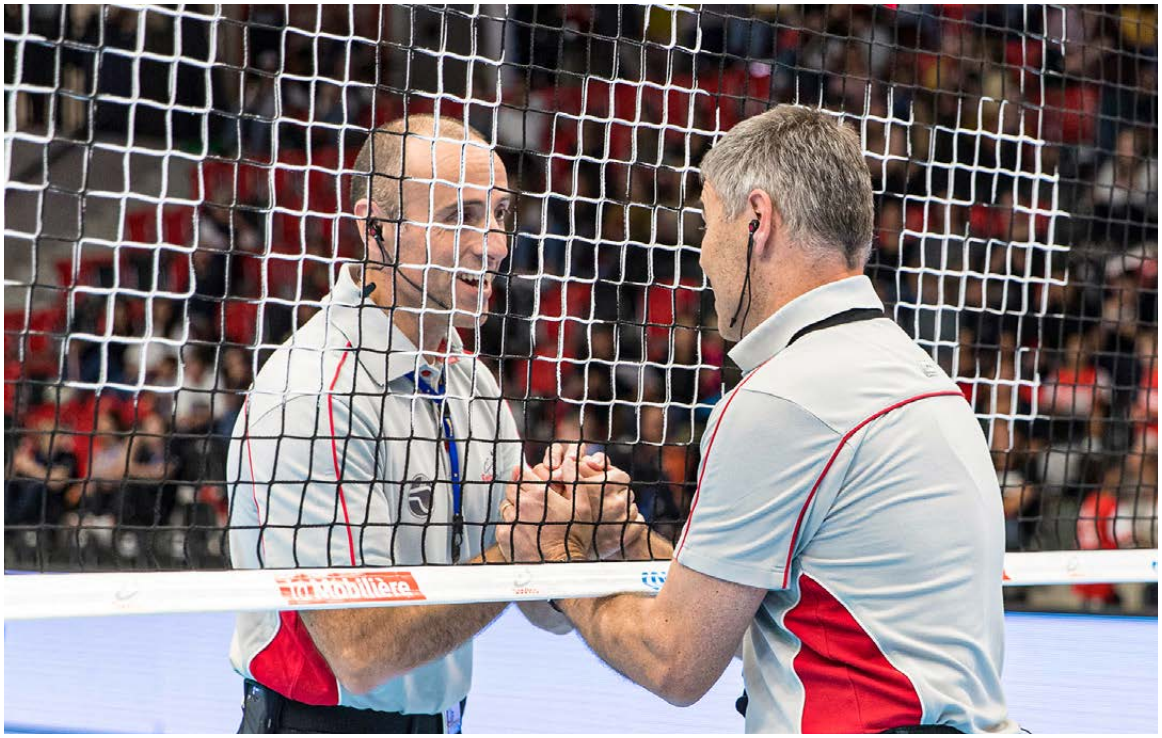

eScoresheet sur la base de dictées de feuille de match. On a ainsi veillé à ce que les arbitres puissent également seconder les marqueuses et les marqueurs (eScorer) en LNA et en LNB.

Convocations (Christian Nellen)
Une année trépidante s'est terminée en point d'orgue. Les deux nouveaux responsables de la répartition, Michael Wiederkehr et Jean-Arthur Loretan, ont entamé la nouvelle saison très motivés. Au cours de la saison, Jean-Arthur Loretan a dû quitter son poste prématurément pour raison personnelle. Christian Nellen a ensuite repris la répartition en LNB. Pour la saison 2019/2020, nous avons pu engager Alfio Sanapo, l'équipe en charge des convocations est donc de nouveau au complet.
Nous avons pu engager deux arbitres pour tous les matches de LNA et de LNB. Les juges de ligne ont en outre été convoqués pour la finale de la Mobilière Volley Cup et les matches nationaux de l'équipe nationale.
Le cadre des arbitres de la ligue nationale comprend 70 arbitres actifs pour le championnat 2019/2020 en cours. L'avenir nous dira quel impact l'adaptation de la LNB aura sur le cadre national des arbitres.
Après une carrière d'arbitre de plus de 25 ans et différents mandats au sein des commissions régionales et nationales, Christian Nellen a décidé de se retirer à la fin de la saison 2019/2020. «Un chapitre important de ma vie va ainsi se terminer. Je ne serais pas celui que je suis aujourd'hui si je n'avais pas vécu tous ces moments de volleyball magnifiques, intéressants mais aussi difficiles. Je remercie tous ceux qui m'ont soutenu et fait avancer. Ce fut une formidable école de vie.»

Juges de ligne (Nadine Hefti)
La saison dernière, la CFA a de nouveau engagé les juges de ligne pour les deux matches de la Supercup, les matches nationaux officiels, les matches de la Ligue de champions et les deux matches de finale de la Mobilière Volley Cup. Pour les autres matches de LNA, ces juges de ligne ont été engagés par les régions concernées. À quelques rares exceptions près, tous les matches se sont déroulés en présence de deux juges de ligne.
Grâce au nouveau sondage électronique en ligne pour l'évaluation des juges de ligne, les régions peuvent consulter les feed-back sur les juges de ligne qu'elles ont engagés dès qu'ils ont été saisis par le premier ou la première arbitre et procéder à d'éventuelles adaptations dans les convocations. La nouvelle règle concernant les frais et les indemnités via forfaits a permis de simplifier les calculs et de désamorcer la problématique des longs trajets pour les juges de ligne.

Secteur Personnel (Matthias Pfister)
Effectif de 72 arbitres, dont 7 arbitres internationaux + 1 candidat arbitre international.
Sept nouveaux arbitres ont pu être sélectionnés dans le cadre. Les groupes se composent comme suit:

Groupe 1: 2 arbitres femmes l 11 arbitres hommes
Groupe 2: 2 arbitres femmes l 16 arbitres hommes
Groupe 3: 6 arbitres femmes l 20 arbitres hommes
Groupe 4: 10 arbitres femmes l 7 arbitres hommes
Dispensés: 1 arbitre femme l 1 arbitre homme

L'objectif fixé de 100 arbitres n'est donc pas encore atteint. Ce chiffre peut toutefois être revu puisque le nouveau mode de jeu en LNB implique aussi moins de matches.

Malheureusement, au cours de la saison, nous avons eu un départ et une suspension de la CFA ainsi qu'une suspension temporaire d'un arbitre ne respectant pas les conditions de remplissage de la feuille de match électronique.

Yves Kälin a terminé avec succès le cours d'arbitre international de la CEV à Ankara et accède ainsi au statut de candidat arbitre international. Dans ce domaine, il y a un manque total de clarté sur la suite des événements et les dates des prochains cours pour arbitres internationaux. La CFA a plusieurs arbitres disposant des compétences requises et prêts à faire la démarche. Stephan Grieder a été engagé à l'EuroVolley 2019 des hommes (Championnat d'Europe) organisé par la CEV. Il s'agissait de sa dernière saison en tant qu'arbitre international. En effet, ayant atteint la limite d'âge, il quittera le cadre après cette saison.
Plusieurs autres départs du cadre international sont à prévoir dans les années à venir. La CFA s'efforce de compenser ces départs en pratiquant une promotion ciblée.

Nous avons pu poursuivre les entretiens individuels à l'occasion du cours central 2019. Ces entretiens ont été l'occasion de montrer aux arbitres leurs perspectives d'avenir. L'objectif consiste à avoir au moins un entretien avec chaque arbitre tous les deux ans. L'entretien se base sur les évaluations des RD. Matthias Pfister se charge des convocations des RD et cela s'est avéré probant. Cela permet une coordination optimale entre les besoins en matière de gestion de carrière et l'engagement des RD. L'objectif reste que chaque arbitre fasse l'objet d'au moins une observation. À cela viennent s'ajouter des observations ciblées pour garantir une transparence et une objectivité maximales des répartitions dans les groupes. Les observations servent en outre à organiser des entretiens et une planification de carrière ciblés. Sur la base du nouveau règlement des remboursements de frais, les coûts moyens d'une observation s'élèvent à CHF 190.–.

Contact entre les régions et la CFA
(Matthias Pfister, Nadine Hefti)
Nous avons de nouveau pu assister à des rencontres d'arbitres dans plusieurs régions. L'intérêt de ces rencontres et de ces entretiens découle des réalités différentes dans chaque région. Nadine Hefti, Heinz Tschumi et Matthias Pfister se sont rendus dans ces régions. Ils ont expliqué l'objectif de 100 arbitres fixé pour le cadre national des arbitres. Ils ont en outre invité les régions à jouer un rôle de modèle et de moteur vis-à-vis des futurs arbitres internationaux.

Nous remercions les régions pour leur collaboration constructive et nous réjouissons de participer aux prochaines rencontres.

Beach volley (Laura Rüegg)
Après une édition 2018 du Coop Beachtour (CBT) beaucoup plus modeste en raison du retrait de plusieurs sponsors, l'année dernière, le tournoi a pu accroître considérablement sa présence et son attrait. Les matches se sont déroulés sur les sites habituels, mais les rênes de l'organisation ont été confiées pour la première fois à l'agence Tit-Pit (Swiss Beachevent GmbH conserve l'organisation des tournois d'Olten et de Rorschach). L'année dernière, la collaboration aussi bien avec Tit-Pit qu'avec Swiss Beachevent a été très agréable et constructive. Pour la première fois, le tournoi de Zurich n'a pas eu lieu dans la salle de la gare centrale, mais dans le cadre des Fêtes de Zurich. L'événement a pu tirer profit des nombreux visiteurs drainés par les Fêtes.
Comme toujours, la saison s'est achevée par le tournoi final, le championnat suisse sur la Place fédérale à Berne.

Le Swatch Major a pris ses quartiers à Gstaad pour sa 20e édition déjà et a attiré des joueurs de beach volley de classe mondiale dans l'Oberland bernois. Sous une météo idyllique, les équipes suisses, encouragées par les supporters, ont réalisé des prouesses, faisant de l'événement une réussite totale. Cette année encore, l'équipe de l'organisation, emmenée par Ruedi Kunz, mérite nos plus vifs remerciements.

Le cadre des arbitres, de même que la Commission d'arbitrage du beach volley, sont restés inchangés, ce qui a contribué à une nette stabilisation des performances. En outre, tous les arbitres et Referee Delegates ont reçu un nouvel équipement. Les coûts de ce nouvel équipement ont été pris en charge à parts égales par Swiss Volley et les différents arbitres.

Rétrospective et perspectives du point de vue du président

La CFA mène une réflexion permanente sur la façon d'optimiser l'arbitrage. La réunion à huit clos, qui a lieu tous les deux ans, et qui est l'occasion d'une part de formuler de nouvelles idées, et d'autre part d'évaluer la mise en œuvre des idées émises les années précédentes, prend donc toute son importance. Je voudrais donc revenir sur différents points qui me tiennent à cœur.

Support grâce aux nouvelles technologies:

- Depuis quelques années, Swiss Volley utilise la feuille de match électronique en LNA. Cette pratique a été étendue à la LNB au cours de la saison 2018/2019. Ces arbitres doivent également pouvoir en profiter. Depuis le début de la saison 2019/2020, les premiers et les deuxièmes arbitres disposent d'une tablette lors des matches de LNA. Ces tablettes sont reliées à la feuille de match électronique et permettent aux arbitres de voir en tout temps les positions actuelles ainsi que le nombre de temps morts et de changements de joueurs. Il est encore un peu tôt pour dresser un bilan définitif, mais les premières expériences ont été largement positives.
- À l'heure actuelle, deux casques audio de Swiss Volley sont régulièrement utilisés. À ceux-ci s'ajoutent un casque audio du Liechtenstein, un de la Région Tessin et Moesa, et deux casques audio privés appartenant à des arbitres du cadre. Un grand merci à tous ceux qui mettent leur infrastructure gratuitement à la disposition de Swiss Volley.
- Par rapport à un échange purement visuel, l'utilisation d'un casque audio améliore grandement la communication. J'ai moi-même été témoin de situations de jeu critiques dans lesquelles la bonne décision a pu être prise sans grand débat grâce à l'utilisation de ces casques.
- La CFA, les observatrices et observateurs ainsi que les arbitres ont accès aux enregistrements vidéo de tous les matches de LNA et de LNB. La qualité des enregistrements s'est fortement améliorée par rapport aux années précédentes et cette plateforme est abondamment utilisée aujourd'hui. Elle est donc très précieuse pour le perfectionnement de tous les arbitres du cadre national. De plus, quelques équipes ont mis à disposition une diffusion en direct sur Internet. Ces images sont également très utiles.

La table ronde réunissant les coaches de LNA et les arbitres n'a malheureusement pas eu lieu en 2019. Il est prévu de la relancer au début du championnat 2020/2021. Nous avons trouvé une date avec la Conférence Swiss Volley League. De mon point de vue, la communication entre les coaches et les arbitres est cruciale. Nous voulons faire évoluer notre sport comme une équipe.

En ce qui concerne la motivation et l'estime des arbitres, nous avons entamé les premières discussions avec les régions. Nous n'en sommes qu'aux prémices de notre parcours. La «Week of the Referee» et l'initiative en faveur du bénévolat nous aident également à cet égard. Je voudrais citer plus particulièrement la vidéo très réussie mise en ligne sur le site de Swiss Volley l'an dernier.

Remerciements

Je voudrais remercier mes collègues de la CFA pour leur collaboration précieuse et constructive.

J'adresse un merci particulier à Evelyne Müller du bureau de Swiss Volley pour son aide dans toutes les démarches administratives.

Je remercie aussi vivement le Comité central et la direction de Swiss Volley qui prêtent toujours une oreille attentive aux intérêts des arbitres.

Je me réjouis de relever les défis qui nous attendent cette année et dans les années à venir.

Heinz Tschumi
Président CFA

2.6 Commission de la relève

Personnel en 2019

En 2019, la Commission comptait pour membres:

- Philippe Enkerli (président)
- Friedrich Beermann
- Matthias Lerch
- Christian Marbach
- Cornel Soïca
- Markus Graber
- Myriam Knutti

De Swiss Volley:

- Jürg Zbinden
- Marco Fölmli
- Johannes Nowotny
- Lara Risch

Le nouveau concept de la relève de Swiss Volley nous a également accompagné en 2019. Grâce aux différents retours de toutes parts, le concept de la relève a pu de nouveau être amélioré. Les premiers pôles nationaux et les clubs de promotion ont été sélectionnés, et le concept est lentement mis en œuvre.

Fin 2019, la CRI s'est penchée sur le thème de l'indemnité de formation dans l'objectif de développer un système de dédommagement équitable pour les clubs. Le mode de jeu du championnat suisse de la

relève (CHS de la relève) s'est bien établi, de sorte que la CRI a décidé d'adopter durablement la forme testée dans le projet pilote. Nous essayons toujours d'améliorer le mode de jeu et le déroulement afin de pouvoir organiser le CHS de la relève de manière intéressante pour les juniors et les autres parties prenantes. Les séances consacrées à des thèmes spécifiques ont été ouvertes à de nouveaux participants afin que la CRI puisse mieux prendre le pouls du monde du volleyball. Ainsi, les associations régionales et les clubs ont été invités et écoutés au sujet de la nouvelle règlementation sur la licence double. La CRI a ensuite pu décider en toute connaissance de cause. Je souhaite remercier mes collègues de la Commission pour l'excellente collaboration. Un grand merci également à Lara Risch, qui a apporté son soutien à la CRI à tous les niveaux et qui fournit un immense travail pour le championnat de la relève.

Philippe Enkerli
Président de la CRI

2.7 Commission de la relève (CRB)

En 2019, la Commission comptait pour membres:
– Markus Graber (président)
– Barbara Volpe
– Christine Betschart
– Stefan Gut
– Kurt Brunner
– Philippe Enkerli

De Swiss Volley:
– Philippe Saxer
– Michael Meyenberg
– Tina Schläppi

Fin août 2019, Christine Betschart a annoncé sa sortie de la commission CRB. 240 tournois ont été organisés durant la saison 2019 pour les catégories M15, M17, M19 et M21. Les championnats suisses juniors (CHS juniors) ont eu lieu avec succès à Baden. Le nombre de licenciés a légèrement augmenté chez les hommes (396) et n'a pas changé chez les femmes (749). Durant l'été, des camps de beach volley ont eu lieu avec succès à différents endroits pour toutes les catégories et tous les niveaux.
Avant de les mettre en œuvre en 2020, la CRB a traité les sujets suivants au cours de l'année écoulée:
– Test d'un nouveau mode de tournoi pour toutes les catégories au cours d'un week-end
– Optimisation des tournois pour débutants (M15/M17)
– Suppression des tournois M21 Un CHS juniors aura lieu dans cette catégorie et l'équipe gagnante recevra une wild card pour le CHS de catégorie A
– Adaptations réglementaires
– Coaching dans tous les tournois (y compris CHS juniors)
– Cours d'aptitude-coaching
– Répartition des tournois du JBT dans les régions
– Attribution des CHS juniors 2020 et 2021 à Lucerne avec un contrat de deux ans
– Organisation des CHS juniors 2020 du 21 au 23 août à Lucerne (Lido)
– Augmentation du nombre de camps de beach volley durant l'été

Un grand merci aux membres de la CRB et du bureau pour leur travail.

Markus Graber
Président de la CRB

2.8 Commission des entraîneurs

Activités 2019

Après avoir repris la responsabilité de la formation J+S en 2018, Swiss Volley a dissous le groupe spécialisé J+S. La Commission des entraîneurs a ainsi été créée en 2019 et s'est réunie pour la première fois en novembre. Son rôle est de soutenir la formation des entraîneurs de Swiss Volley au niveau des questions techniques ainsi que d'émettre des suggestions et de donner son avis sur les concepts et les activités liées à la formation des entraîneurs de Swiss Volley et sur les contenus et les structures de la formation J+S en volleyball. La Commission des entraîneurs traite en outre les demandes en rapport avec les entraîneurs. En 2019, la priorité a été de créer la commission et d'harmoniser les attentes et les idées de ses membres. Par la suite, les premières demandes ont été traitées et les projets actuels de la formation des entraîneurs de Swiss Volley ont été étudiés.

Dans le domaine sport des jeunes J+S, 52 cours de formation des cadres J+S Volleyball ont eu lieu, dont 22 modules de perfectionnement pour moniteurs et 13 cours de moniteurs. Au total, 302 nouveaux moniteurs J+S Volleyball ont ainsi été formés. Fin 2020, on dénombrait 3675 personnes en possession d'une reconnaissance J+S Volleyball Sport des jeunes valable, et 665 personnes titulaires d'une reconnaissance J+S Volleyball Sport des enfants valable.

En 2019, le cours d'experts a été donné pour deux candidates et un candidat; tous l'ont réussi et ont obtenu la reconnaissance d'expert. Le module «Examen de Sport de performance» (anciennement «Cours entraîneurs de la relève») a été suivi par cinq personnes, dont quatre l'ont réussi.

Dans le module de perfectionnement pour experts, un premier échange a eu lieu sur la réorganisation de la formation de base en plus de la formation donnée dans le domaine «Technique de présentation et compétences de formation».

Dans le domaine Sport des enfants J+S, deux modules de perfectionnement Sport principal ont eu lieu, ainsi qu'un module Découvrir un sport.

En plus de l'offre J+S, Swiss Volley a proposé différents cours internes en 2019, dont le module Scouting de deux jours et des mini-cours dans les domaines du beach volley et de l'observation (scouting). Les associations régionales ont elles aussi commencé à élaborer des mini-cours sur le thème «Bases techniques».

Silvan Zindel
Responsable de la formation J+S Swiss Volley

Anne-Sylvie Monnet
Directrice Volleyball Swiss Volley

3. Rapport annuel

3.1 Annexe au rapport annuel 2019 – Finances

Sommaire

– Rapport de révision T+R, Gümligen
– Bilan au 31 décembre 2019
– Compte d'exploitation 2019 avec comparaison à 2018 et budget 2019
– Flux de trésorerie 2019
– Annexe 2019
  1. Détails du bilan et du compte de résultats
  2. Règles relatives à la présentation des comptes
  3. Immobilisations corporelles
  4. Autres indications
– Rapport de prestations 2019
– Rapport de la commission de gestion

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Parlement du volleyball de Swiss Volley, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit de la comptabilité et du compte annuel (bilan, compte d'exploitation, flux de trésorerie, calcul de la variation du capital et annexe) de Swiss Volley pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. En conformité avec la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à un audit ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité central selon la Swiss GAAP RPC 21 alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de telle manière que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions et des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles auprès de la fédération Swiss Volley. En revanche, les vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que les auditions et les autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie du présent contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que le compte annuel ne reflète pas la situation patrimoniale, financière ou bénéficiaire réelle conformément à la Swiss GAAP RPC 21 ni ne va à l'encontre de la loi et des statuts.

Gümligen, le 4 février 2020

T+R SA

Thomas Fankhauser
Expert fiduciaire diplômé
Expert-réviseur agréé

Beat Nydegger
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes

Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, flux de trésorerie, calcul de la variation du capital et annexe

LOTERIE ROMANDE

JOUER, C'EST AUSSI SOUTENIR.
GRÂCE À VOUS, PLUS DE 210 MILLIONS DE FRANCS PROFITENT CHAQUE ANNÉE À LA COMMUNAUTÉ.

Bilan au 31 décembre 2019

	Détails annexe	Comptes 2019	%	Comptes 2018	%
ACTIFS					
Actifs circulants		**3'236'456**	**100.0**	**3'140'002**	**100.0**
Liquidités	**1.1**	2'495'422	77.1	1'655'324	52.7
Créances	**1.2**	268'875	8.3	904'676	28.8
Autres besoins impromptus	**1.2**	147'013	4.5	94'508	3.0
Stocks	**1.3**	2	0.0	2	0.0
Comptes de régularisation de l'actif		325'144	10.0	485'492	15.5
Immobilisations		**97'712**	**100.0**	**112'470**	**100.0**
Immobilisations financières	**1.4**	1'200	1.2	1'200	1.1
Immobilisations corporelles	**2.1**	96'512	98.8	111'270	98.9
TOTAL DES ACTIFS		**3'334'168**	**100.0**	**3'252'472**	**100.0**
PASSIFS					
Engagements à court terme		**2'638'979**	**100.0**	**2'559'020**	**100.0**
Autres engagements	**1.5**	476'774	18.1	645'141	25.2
Comptes de régularisation du passif		2'162'205	81.9	1'913'879	74.8
Capital de la fédération		**695'189**	**100.0**	**693'452**	**100.0**
Capital libre		693'452	99.8	701'763	101.2
Résultat de l'exercice		1'737	0.2	-8'311	-1.2
TOTAL DES PASSIFS		**3'334'168**	**100.0**	**3'252'472**	**100.0**

Compte de résultats totaux	Détails annexe	Comptes 2019	%	Comptes 2018	%	Budget 2019	%
Montants du secteur public		547'660	7.2	382'560	5.0	350'000	4.9
Montants du secteur privé		1'382'500	18.3	1'391'701	18.3	1'369'000	19.2
Recettes de livraisons et services		5'640'235	74.5	5'849'901	76.7	5'420'190	75.9
Revenus d'exploitation	**1.6**	**7'570'395**	**100.0**	**7'624'162**	**100.0**	**7'139'190**	**100.0**
Cotisations versées et subventions	**1.7**	-3'456'869	-45.7	-3'594'898	-47.2	-3'240'385	-45.4
Charges de personnel	**1.8**	-3'002'958	-39.7	-2'984'539	-39.1	-2'993'420	-41.9
Charges matérielles	**1.9**	-1'069'537	-14.1	-1'017'318	-13.3	-880'286	-12.3
Amortissements		-36'058	-0.5	-32'753	-0.4	-32'600	-0.5
Frais opérationnels		**-7'565'423**	**-99.9**	**-7'629'509**	**-100.1**	**-7'146'690**	**-100.1**
Résultat d'exploitation		**4'973**	**0.1**	**-5'347**	**-0.1**	**-7'500**	**-0.1**
Produits financiers		437	0.0	650	0.0	500	0.0
Charges financières		-2'666	0.0	-2'618	0.0	-2'000	0.0
Impôts		-1'007	0.0	-996	0.0	-1'000	0.0
Résultat de l'exercice (avant modification du capital d'organisation)		**1'737**	**0.0**	**-8'311**	**-0.1**	**-10'000**	**-0.1**
Modification du capital libre		-1'737		8'311		10'000	
Résultat de l'exercice (après modification du capital d'organisation)		**0**	**0.0**	**0**	**0.0**	**0**	**0.0**

Flux de trésorerie 2019

en CHF

	2019	2018
Résultat de l'exercice	1'737	-8'311
Flux de trésorerie résultant de l'activité commerciale :		
Amortissements immobilisations corporelles	36'058	32'753
Augmentation/réduction provisions	0	0
Bénéfices/pertes comptables résultant de la vente d'actif immobilisé	0	0
Attribution de capital libre aux fonds liés	0	0
Remboursement de fonds liés au capital libre	0	0
Charges financières	2'666	2'618
Produits financiers	-437	-650
Variation de l'actif circulant net d'exploitation :		
Augmentation/réduction créances	583'297	-566'586
Augmentation/réduction stocks	0	0
Augmentation/réduction compte de régularisation de l'actif	160'348	-32'067
Augmentation/réduction engagements financiers à court terme	0	0
Augmentation/réduction autres engagements à court terme	-168'367	107'499
Augmentation/réduction compte de régularisation du passif	248'326	45'513
Augmentation/réduction provisions	0	0
Revenus nets d'exploitation	**863'627**	**-419'231**
Charges financières	-2'666	-2'618
Produits financiers	437	650
Total flux de trésorerie résultant de l'activité opérationnelle	**861'399**	**-421'199**
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement		
Investissements dans des immobilisations corporelles	-21'300	-10'827
Augmentation/réduction titres	0	0
Total flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	**-21'300**	**-10'827**
Variation nette des liquidités et équivalents de liquitités	**840'099**	**-432'026**
Liquidités et équivalents de liquidités au début de l'exercice	1'655'324	2'087'350
Variation nette des liquidités et équivalents de liquitités	840'099	-432'026
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	2'495'422	1'655'324

Calcul de modification du capital

	2019	2018
Capital de la fédération		
Capital libre		
Portefeuille au 1.1.	693'452	701'763
Résultat annuel	1'737	-8'311
Capital libre au 31.12.	**695'189**	**693'452**
Total Capital de la fédération (Capital d'organisation)	**695'189**	**693'452**

aide sportive

AIDESPORTIVE.CH

© FIVB

AU SOMMET AVEC VOUS

SOUTENEZ
DES TALENTS
SPORTIFS SUISSE
FAITES UN DON !

Par SMS au **488** avec
le texte **« Oneteam10 »**
(pour un montant de 10 francs)

Compte
30-40-9

Annexe 2019

1. Détails du bilan et du compte de résultats (revenus d'exploitation)

	2019	%	2018	%
1.1. Liquidités	**2'495'422**	**100.0**	**1'655'324**	**100.0**
Caisse	6'413	0.3	6'003	0.4
Poste	1'787'806	71.6	890'529	53.8
Poste (Compte e-deposito)	10'015	0.4	10'015	0.6
Banque	691'188	27.7	748'776	45.2

	2019	%	2018	%
1.2 Créances	**415'888**	**100.0**	**999'184**	**100.0**
Débiteurs	318'875	76.7	954'676	95.5
Ducroire	-50'000	-12.0	-50'000	-5.0
Impôt anticipé	13	0.0	8	0.0
Paiements en avance aux fournisseurs	147'000	35.3	94'500	9.5

	2019	%	2018	%
1.3 Stocks	**2**	**100.0**	**2**	**100.0**
Volleyshop	1	50.0	1	50.0
Arbitres	1	50.0	1	50.0

	2019	%	2018	%
1.4 Immobilisations financières	**1'200**	**100.0**	**1'200**	**100.0**
Parts sociales de la société coopérative de banque Raiffeisen Köniz	200	16.7	200	16.7
Parts sociales de la société coopérative IndoorSports	1'000	83.3	1'000	83.3

	2019	%	2018	%
1.5 Autres engagements	**476'774**	**100.0**	**645'141**	**100.0**
Engagements (créditeurs) généraux	276'540	58.0	465'380	72.1
Impôts à la source	2'835	0.6	10'279	
Dépenses d'arbitrage (compte de passage)	202'330	42.4	180'005	27.9
Avoir TVA du decompte final	-4'931	-1.0	-10'523	-1.6

Annexe 2019

1.6 Détails du compte de résultats (revenus d'exploitation)

	Comptes 2019	%	Comptes 2018	%	Budget 2019	%
Revenus d'exploitation	**7'570'395**	**100.0**	**7'624'162**	**100.0**	**7'139'190**	**100.0**
Cotisations des membres	**2'747'885**	**36.3**	**2'746'046**	**36.0**	**2'805'000**	**39.3**
Licences	2'563'840	33.9	2'559'090	33.6	2'627'000	36.8
Beach Card	68'885	0.9	67'245	0.9	65'000	0.9
Cotisations annuelles des clubs	115'160	1.5	119'711	1.6	113'000	1.6
Contributions secteur public	**547'660**	**7.2**	**382'560**	**5.0**	**350'000**	**4.9**
Contributions Confédération	130'000	1.7	130'000	1.7	130'000	1.8
J+S fonds cours	102'477	1.4	66'376	0.9	60'000	0.8
J+S promotion de la relève	315'183	4.2	186'184	2.4	160'000	2.2
Contributions secteur de droit privé	**1'382'500**	**18.3**	**1'391'701**	**18.3**	**1'369'000**	**19.2**
AOS Formation & Management sport d'élite	50'000	0.7	50'000	0.7	50'000	0.7
AOS relève	435'000	5.7	435'000	5.7	435'000	6.1
AOS Elite	630'000	8.3	630'000	8.3	630'000	8.8
AOS JO	67'500	0.9	40'000	0.5	40'000	0.6
SOA contribution CNP	150'000	2.0	150'000	2.0	150'000	2.1
SOA Développement des associations	50'000	0.7	50'000	0.7	50'000	0.7
AOS grands évènements / Surplus participation	0	0.0	31'500	0.4	14'000	0.2
Côtisations CEV/WEVZA	0	0.0	5'201	0.1	0	0.0
Produits publicitaires	**2'236'836**	**29.5**	**2'259'712**	**29.6**	**1'976'600**	**27.7**
Sponsoring	380'904	5.0	521'595	6.8	314'000	4.4
Coop Beach Tour	833'000	11.0	798'000	10.5	798'000	11.2
Coop Beach Tour montant de secours	37'500	0.5	37'000	0.5	0	0.0
Sponsoring contreparties	985'432	13.0	903'117	11.8	864'600	12.1
Produits des manifestations	**332'015**	**4.4**	**324'698**	**4.3**	**307'500**	**4.3**
Droits d'inscription, droits de participation	114'198	1.5	116'141	1.5	111'000	1.6
Amendes	48'955	0.6	57'280	0.8	32'000	0.4
Transferts joueurs	62'300	0.8	60'189	0.8	66'000	0.9
Entrées spectateurs	46'632	0.6	35'260	0.5	40'500	0.6
Revenus sur licences et amendes	11'750	0.2	13'690	0.2	15'000	0.2
Revenus publicitaires	45'543	0.6	38'812	0.5	40'000	0.6
Droits de mise en oeuvre	0	0.0	0	0.0	0	0.0
Autres revenus	2'637	0.0	3'326	0.0	3'000	0.0
Produits formation de base et continue	**28'648**	**0.4**	**32'211**	**0.4**	**5'000**	**0.1**
Produits des cours de formation et des camps	28'648	0.4	32'211	0.4	5'000	0.1
Divers revenus d'exploitation	**294'851**	**3.9**	**487'234**	**6.4**	**326'090**	**4.6**
Volleyshop	48'117	0.6	40'870	0.5	58'000	0.8
Articles et tenues arbitres	19'564	0.3	20'217	0.3	20'000	0.3
Annonces	21'047	0.3	8'655	0.1	7'350	0.1
Spenden/Gönnerbeiträge	16'729	0.2	13'545	0.2	0	0.0
location sol de la salle	4'000	0.1	25'135	0.3	12'200	0.2
rendement de refacturation	98'591	1.3	263'937	3.5	0	0.0
Autres produits	87'059	1.1	116'888	1.5	233'540	3.3
Diminutions de recettes/perte sur débiteurs	-255	0.0	-2'014	0.0	-5'000	-0.07

Annexe 2019

1.7 Détails du compte de résultats (charges sectorielles sport de compétition, relève et de masse)

		Comptes 2019	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2017	Comptes 2016	Comptes 2015	Comptes 2014
Beach volley	Sport d'élite	-1'007'015	-985'949	-878'895	-863'963	-861'331	-762'175	-997'543
	Sport de compétition relève et de masse	-515'107	-484'737	-410'705	-551'784	-496'582	-523'678	-411'977
	Compétitions	-685'516	-740'408	-648'000	-740'478	-732'157	-744'307	-728'849
Beach volley		**-2'207'638**	**-2'211'095**	**-1'937'600**	**-2'156'225**	**-2'090'070**	**-2'030'160**	**-2'138'369**
Indoor Hommes	Sport d'élite	-315'497	-391'800	-351'585	-312'698	-308'069	-311'496	-104'251
	Sport de compétition relève et de masse	-526'400	-628'777	-557'743	-675'358	-540'699	-585'743	-311'838
Indoor Hommes		***-841'897***	***-1'020'578***	***-909'328***	***-988'055***	***-848'768***	***-897'239***	***-416'089***
Indoor Femmes	Sport d'élite	-454'308	-394'639	-542'320	-341'229	-305'175	-317'732	-236'526
	Sport de compétition relève et de masse	-559'007	-664'939	-580'893	-689'310	-625'089	-606'719	-531'737
Indoor Femmes		***-1'013'315***	***-1'059'578***	***-1'123'213***	***-1'030'540***	***-930'264***	***-924'450***	***-768'263***
Indoor (femmes+hommes)		**-1'855'212**	**-2'080'156**	**-2'032'540**	**-2'018'595**	**-1'779'032**	**-1'821'690**	**-1'184'351**
Compétitions Indoor		**-716'780**	**-660'589**	**-606'139**	**-603'507**	**-550'562**	**-560'471**	**-440'893**
Total Sport d'élite		**-1'776'821**	**-1'772'388**	**-1'772'800**	**-1'517'890**	**-1'474'576**	**-1'391'403**	**-1'338'320**
Total Sport de compétition relève et de masse		**-1'600'513**	**-1'778'454**	**-1'549'340**	**-1'916'452**	**-1'662'369**	**-1'716'140**	**-1'255'551**
Compétitions (Beachvolley+Indoor)		**-1'402'296**	**-1'400'997**	**-1'254'139**	**-1'343'985**	**-1'282'719**	**-1'304'779**	**-1'169'742**
Total dépenses sportives		**-4'779'630**	**-4'951'839**	**-4'576'279**	**-4'778'326**	**-4'419'664**	**-4'412'321**	**-3'763'613**

Annexe 2019

1.8 Détails du compte de résultats (charges de personnel)

	Comptes 2019	%	Comptes 2018	%	Budget 2019	%
Charges de personnel	**-3'002'958**	**100.0**	**-2'984'539**	**100.0**	**-2'993'420**	**100.0**
Indemnités des entraineurs et accompagnants	-1'322'761	44.0	-1'356'941	45.5	-1'335'894	44.6
Salaires bureau Swiss Volley	-1'118'532	37.2	-1'077'233	36.1	-1'104'257	36.9
Frais assurances sociales	-357'505	11.9	-344'025	11.5	-334'519	11.2
Frais organes et commissions	-86'031	2.9	-78'063	2.6	-81'750	2.7
Autres frais du personnel	-118'130	3.9	-128'277	4.3	-137'000	4.6

1.9 Détails du compte de résultats (charges matérielles, informatiques, de déplacement, représentations et publicitaires)

	Comptes 2019	%	Comptes 2018	%	Budget 2019	%
Charges matérielles	**-1'069'537**	**100.0**	**-1'017'318**	**100.0**	**-880'286**	**100.0**
Charges de matériel et de prestations de services (Volleyshop et arbitres)	-52'641	4.9	-59'946	5.9	-58'500	6.6
Loyer	-103'808	9.7	-101'421	10.0	-107'004	12.2
Meubles de bureau/machines/IT	-6'113	0.6	-5'241	0.5	-4'500	0.5
Véhicules	-128'463	12.0	-111'179	10.9	-107'500	12.2
Assurances, taxes	-11'910	1.1	-8'387	0.8	-8'800	1.0
Charges d'administration	-114'030	10.7	-110'994	10.9	-104'508	11.9
Charges informatiques	-213'443	20.0	-279'609	27.5	-224'500	25.5
Charges de déplacement, représentations et publicitaires	-355'893	33.3	-271'458	26.7	-191'750	21.8
Réduction récup. Impôt préalable	-83'236	7.8	-69'083	6.8	-73'224	8.3

Détails Charges informatiques	**Comptes 2019**	**%**	**Comptes 2018**	**%**	**Budget 2019**	**%**
Charges informatiques	**-213'443**	**100.0**	**-279'609**	**100.0**	**-224'500**	**100.0**
Entretien informatique software	-57'519	26.9	-54'429	19.5	-55'000	24.5
Entretien informatique hardware	-13'339	6.2	-13'892	5.0	-15'000	6.7
Banque de données (MyVolley, MyBeach, E-Learning etc.)	-99'936	46.8	-172'765	61.8	-112'000	49.9
Videosharing club / DataVolley / E-Scoring	-24'947	11.7	-23'216	8.3	-26'000	11.6
Internet/Transmissions données/Hébergement serveur	-17'703	8.3	-15'306	5.5	-16'500	7.3

Detail Charges de déplacement, représentations et publicitaires	**Comptes 2019**	**%**	**Comptes 2018**	**%**	**Budget 2019**	**%**
Charges de déplacement, représentations et publicitaires	**-355'893**	**100.0**	**-271'458**	**100.0**	**-191'750**	**100.0**
Charges des communication	-37'930	10.7	-38'054	14.0	-34'650	18.1
Frais de distribution	-5'199	1.5	-2'541	0.9	-3'500	1.8
Marketing / sponsoring	-10'586	3.0	-16'332	6.0	-12'000	6.3
Honoraires d'expert	-12'000	3.4	0	0.0	0	0.0
Events fidélisation de la clientèle	-24'002	6.7	-24'595	9.1	-30'000	15.6
Médias (Sportradio.ch)	-215'025	60.4	-129'779	47.8	-39'800	20.8
Imprimés publicitaires, matériel publicitaire	-20'952	5.9	-10'990	4.0	-28'800	15.0
Homepage/service de résultats	-30'200	8.5	-39'667	14.6	-33'500	17.5
Publicité consulting, analyse de marché et agence de presse	0	0.0	-9'500	3.5	-9'500	5.0

Annexe 2019

2. Récapitulation des principes de présentation des comptes

Principes généraux de présentation des comptes
La présentation des comptes a été effectuée conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss Sport GAAP FER 21 de Swiss Olympic Association. Celles-ci se fondent en règle générale sur les dispositions légales du droit des sociétés anonymes. En dérogation à l'admissibilité légale de réserves latentes, les positions de bilan ont été utilisées conformément aux valeurs maximales selon le droit des sociétés anonymes pour l'établissement des comptes annuels. Les comptes annuels ont été établis de sorte que la situation financière et les résultats de Swiss Volley puissent être évalués de façon fiable.

Périmètre de consolidation
Swiss Volley n'a pas de sociétés filiales ni d'institutions partenaires placées sous une direction unique par une majorité de voix ou de toute autre manière.

Conversion des monnaies étrangères
Aucune monnaie étrangère à l'échéance du bilan.

Liquidités
Les liquidités comprennent le fonds de caisse, les chèques à encaisser directement ainsi que les avoirs en comptes postaux et bancaires.

Créances
Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des correctifs de valeurs.

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles ont été inscrites au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les dépenses engagées pour les réparations et l'entretien ont été directement imputées au compte de résultat.
Les amortissements ont été calculés sur la base de l'ordonnance sur les amortissements du canton de Berne:

Hardware informatique	durée d'utilisation 3–5 ans
Mobilier et équipements	durée d'utilisation 10 ans
Véhicules	durée d'utilisation 10 ans

Le seuil de comptabilisation s'élève à CHF 3000.

Immobilisations financières
Les actifs financiers sont évalués au coût.

Provisions
Les provisions ont été inscrites au bilan lorsqu'un engagement actuel, résultant d'un événement se situant dans le passé, est survenu, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables.

Impôts
Swiss Volley a été assujetti à l'impôt du canton de Berne au 1.1.2003, en qualité de personne morale.

Berne, le 31 décembre 2019

Annexe 2019

3. Immobilisations corporelles

Coûts d'acquisition	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Inventaire au 31 décembre 2018	11'375	65'209	124'350	11'898	212'832
Investissements	0	6'400	14'900	0	21'300
Désinvestissements	0	0	0	0	0
Inventaire au 31 décembre 2019	**11'375**	**71'609**	**139'250**	**11'898**	**234'132**

Amortissements cumulés	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Inventaire au 31 décembre 2018	8'248	29'819	51'598	11'897	101'562
Charges d'amortissement	1'375	6'834	27'850	0	36'058
Correction amortissement cumulé	0	0	0	0	0
Inventaire au 31 décembre 2019	**9'623**	**36'652**	**79'448**	**11'897**	**137'620**

Valeur comptable nette	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Au 31 décembre 2018	3'127	35'390	72'752	1	111'270
Au 31 décembre 2019	**1'752**	**34'957**	**59'802**	**1**	**96'512**

Valeur d'assurance incendie au 31.12.2019	**500'000.00**

4. Autres indications

	Comptes 2019	Comptes 2018
Nombre de collaborateurs (temps plein en moyenne annuelle)	< 50	<50
Cautionnements	Keine	Keine
Engagements de garantie	Keine	Keine
Constitution de gages en faveur de tiers	Keine	Keine
Restriction de propriété pour engagements propres	Keine	Keine
Engagements de leasing	Fr. 73'789	Fr. 168'437
Contributions Office fédérale du sport	Fr. 180'000	Fr. 180'000
Contributions Lotterie	Fr. 1'252'500	Fr. 1'225'000
Contrats locatifs à long terme avec plus de 12 mois restants Contrats de location jusqu'au 31.12.2020; Loyer annuel CHF 47'000 Contrat de location jusqu'au 31.10.2026; Loyer annuel CHF 83'000		
Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance Il s'agit d'un pla de prévoyance chez Swiss Life AG. Il n'y a pas de sur ou sous-couverture. Les frais de prévoyance dans les frais du personnel sont de:	Keine Fr. 139'777	Keine Fr. 127'445
Montant total des indemnités à: Comité Central Direction (Junior-GL incl.)	 Fr. 16'600 Fr. 651'781	 Fr. 17'817 Fr. 678'527

Rapport de prestations 2019

But/Organisation de la Fédération
Extrait du plan directeur:
Swiss Volley est l'organe faîtier suisse pour le volleyball. L'objectif principal de Swiss Volley est la propagation et la promotion du volleyball dans le sport de masse et le sport d'élite, ainsi que la progression de son importance dans le public. La position de deuxième fédération suisse de sport d'équipe doit être confirmée. Swiss Volley entend en même temps être organisateur, prestataire de services et défenseur des intérêts de ses membres. Swiss Volley promeut en particulier des produits «vendables» et/ou avantageux pour sa base. Swiss Volley est positivement orienté face aux nouvelles tendances et aux nouveaux développements dans le volleyball. La Fédération s'engage au niveau national et international en faveur de concepts et de formes de jeu innovants. Swiss Volley s'engage pour une éthique sportive, pour le fair-play, et lutte contre l'utilisation de moyens dopants. Swiss Volley prend position par rapport aux questions et problèmes de société, politiques et économiques qui ont une influence directe sur l'activité de la Fédération et l'exercice ou le développement du volleyball.

Organes dirigeants de la Fédération, Comité central

Nom	Prénom	Fonction	Mandat	Taux d'occupation
Willi	Nora	Présidente	– 31.12.2022	–
Hominal	Bernard	Vice-président	– 31.12.2022	–
Addiechi	Federico	Membre	– 31.12.2022	–
Cantieni	Roman	Membre	– 31.12.2022	–
Frey	Deborah	Membre	– 31.12.2022	–
Joos	Dominik	Membre	– 31.12.2022	–
Stückelberger	Balz	Membre	– 31.12.2022	–

Responsables au sein de la direction

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Augsburger	Werner	Directeur	01.04.2012	100%
Deubelbeiss	Martin	Directeur des finances	01.06.2013	100%
Monnet	Anne-Sylvie	Directeur sportif	01.11.2003	100%
Raffaelli	Alessandro	Directeur compétitions	26.09.2012	100%
Saxer	Philippe	Directeur sportif	01.06.2006	100%

Collaboratrices et Collaborateurs de Swiss Volley

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Balduzzi	Luca	Administration	01.11.2017	80%
Flühmann	Leonie	Apprenti	01.08.2019	80%
Fölmli	Marco	Responsable jeune	01.05.2014	50%
Gugger Suter	Ursula	Administration	01.06.2018	90%
Gloor	Harald	Responsable entraîneur	01.01.2018	30%
Hagenbuch	Niklaus	Administration	01.09.2017	80%
Keller	Senta	Stagiaire	01.09.2019	100%
Meyenberg	Michael	Responsable jeune	01.08.2015	100%
Müller-Maurer	Evelyne	Administration	01.06.2000	30%
Nowotny	Johannes	Responsable jeune	01.05.2014	80%
Nydegger	Joël	Administration	01.10.2013	100%
Risch	Lara	Administration	01.04.2017	100%
Schläppi	Tina	Administration	01.04.2016	100%
Seger	Till	Apprenti	01.08.2019	80%
Spychiger	Karin	Administration	01.03.2006	40%
Théodoloz	Noémie	Administration	01.06.2014	100%
Zbinden	Jürg	Kids Volleyball	01.10.2012	20%
Zindel	Silvan	Responsable entraîneur	01.01.2018	100%

Entraîneur Swiss Volley

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Aime	Emanuele	Scout M	dés 2017	Jours d'activités
Andrey	Pascal	Entraîneur	dés 2016	Jours d'activités
Balsamo	Dario	Entraîneur	dés 2015	Jours d'activités
Beck	Sebastian	Entraîneur	01.03.2006	100%
Beeler	Marco	Entraîneur	dés 2015	Jours d'activités
Dieckmann	Christoph	Entraîneur	01.11.2012	65%
Egger	Markus	Entraîneur	01.05.2014	100%
Fölmli	Marco	Entraîneur	dés 2014	50%
Gabathuler	Philipp	Entraîneur	01.01.2018	100%
Gloor	Harald	Scout F	dés 2017	Jours d'activités
Karl	Florian	Entraîneur	01.01.2014	100%
Kupferschmied	Elisabeth	Physiothérapeute F	dés 2018	Jours d'activités
Lienhard	Vera	Entraîneur	dés 2019	Jours d'activités
Lippuner	Timo	Entraîneur	dés 2014	50%
Milanez	Denis	Entraîneur	01.05.2019	100%
Motta	Mario	Entraîneur	dés 2017	Jours d'activités
Nowotny	Johannes	Entraîneur	dés 2011	20%
Pezzoli	Luigi	Entraîneur	dés 2017	Jours d'activités
Pauli	Mélanie	Entraîneur	dés 2011	Jours d'activités
Schreier	Jürgen	Entraîneur	dés 2014	Jours d'activités
Strohm	Frieder	Scout F	dés 2015	50%
Suter	Michael	Entraîneur	dés 2013	100%
Zürcher	Bruno	Entraîneur	dés 2013	Jours d'activités

Organe de révision

Reprise du mandat 1.1.2003 – élu jusqu'au 31.12.2021
T&R SA, Gümligen
Beat Nydegger, expert-comptable dipl.

Commission de gestion

Nom	Prénom	Fonction	Durée du mandat
Schmutz	Stefan	Président	– 31.12.2020
Racine	Marc-André	Membre	– 31.12.2020
Thommen	Stefan	Membre	– 31.12.2020

3.2 Rapport de la commission de gestion de Swiss Volley

à l'attention du Parlement 2020

Conformément au mandat qui nous est octroyé, la commission de gestion a examiné de manière critique le développement de l'activité de Swiss Volley en 2019. Nous avons exécuté notre mandat de manière indépendante, conformément aux dispositions statutaires et au règlement de la commission de gestion.

La commission de gestion s'est réunie à l'occasion de deux séances au bureau à Berne. Celles-ci ont eu lieu en la présence de Monsieur Bernard Hominal qui représentait le Comité central. Le contrôle et l'appréciation des rapports financiers présentés ont été les thèmes centraux de ces séances. La commission de gestion a en outre reçu régulièrement des informations concernant l'activité de la Fédération.

Sur la base des contrôles effectués, nous établissons à l'attention du Parlement le rapport suivant:

- Les comptes annuels 2019 sont clôturés avec un bénéfice de CHF 1737.–. Une perte de CHF 10 000.– avait été budgétée. Après crédit du bénéfice, le capital de la Fédération s'élève à CHF 695 189.– au 31 décembre 2019.
- Dans la mesure où des différences importantes par rapport au budget ont été enregistrées pour certains postes, elles ont été rapidement identifiées par le bureau et le Comité central sur la base des projections courantes. Les principaux écarts ont été exposés à la commission de gestion de manière transparente lors des séances et justifiés dans le détail.
- La clôture des comptes de l'exercice 2019 a été contrôlée par un organe de révision externe. Dans son rapport du 4 février 2020, T+R SA atteste que lors de son contrôle, elle n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux prescriptions applicables en matière d'établissement des comptes.
- En consultant les procès-verbaux des séances du Comité central, la commission de gestion a pu obtenir des informations concernant les autres activités de la Fédération. Le bureau de Swiss Volley nous a continuellement informés et consultés concernant les activités à portée considérable. Des contrats importants conclus par la fédération ont par ailleurs été vérifiés ponctuellement.
- À la demande de la commission de gestion, le projet Volley IT est suivi par un organe de surveillance de projets spécialisée. Dans son rapport du 21 novembre 2019, l'organe de surveillance décrit le projet comme non critique pour Swiss Volley au niveau ni de son timing ni de son aspect financier.
- Tous les renseignements exigés par la commission de gestion concernant la marche ordinaire des affaires ou certaines affaires en particulier ont été fournis de manière compétente par le Comité central et la direction.
- Dans le cadre de notre activité, nous n'avons pas rencontré d'élément nécessitant des vérifications complètes au sens de l'art. 9, al. 3 du règlement de la commission de gestion.

Nous sommes donc d'avis que l'activité de la Fédération s'est développée de manière correcte dans le cadre des statuts, des règlements et des décisions des organes compétents. Nous recommandons au Parlement d'approuver les comptes annuels 2019.

Pour conclure, nous remercions le représentant du Comité central, Bernhard Hominal, ainsi que la direction de Swiss Volley, Werner Augsburger, Philippe Saxer et Martin Deubelbeiss, pour le travail effectué avec soin et les explications compétentes fournies lors de nos séances.

Thoune, le 9 avril 2020

Pour la commission de gestion:

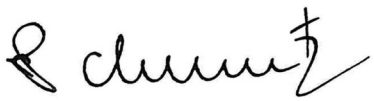

Stefan Schmutz, président

4. Annexe des statistiques

4.1 Licences / Clubs dès 1969

Saison Saison	Lizenzen Licences	Vereine Clubs	Passivmitglieder- Membres passifs	Erhöhung Augmentation	Vereine Clubs
1969/70	1'803	81			
1970/71	2'717	129		50.69%	59.26%
1971/72	3'780	155		39.12%	20.16%
1972/73	5'374	228		42.17%	47.10%
1973/74	6'935	316		29.05%	38.60%
1974/75	9'313	372		34.29%	17.72%
1975/76	11'388	449		22.28%	20.70%
1976/77	13'102	510		15.05%	13.59%
1977/78	14'921	572		13.88%	12.16%
1978/79	16'800	628		12.59%	9.79%
1979/80	18'537	651		10.34%	3.66%
1980/81	20'369	671		9.88%	3.07%
1981/82	21'954	706		7.78%	5.22%
1982/83	23'217	728		5.75%	3.12%
1983/84	24'155	733		4.04%	0.69%
1984/85	25'793	750		6.78%	2.32%
1985/86	26'614	762		3.18%	1.60%
1986/87	27'678	781		4.00%	2.49%
1987/88	27'893	785		0.78%	0.51%
1988/89	28'640	784		2.68%	-0.13%
1989/90	35'438	778		23.74%	-0.77%
1990/91	36'871	752	13'784	42.94%	-3.34%
1991/92	37'967	774	13'390	1.39%	2.93%
1992/93	38'609	766	14'132	2.69%	-1.03%
1993/94	39'713	761	15'232	4.18%	-0.65%
1994/95	40'582	766	14'920	1.01%	0.66%
1995/96	39'925	770	15'610	0.06%	0.52%
1996/97	44'418	769	15'200	7.35%	-0.13%
1997/98	45'543	767	15'268	2.00%	-0.26%
1998/99	44'559	754	15'310	-1.55%	-1.69%
1999/00	39'738	687	15'400	-7.90%	-8.89%
2000/01	41'726	661	15'500	3.79%	-3.78%
2001/02	30'855	652	15'300	-19.35%	-1.36%
2002/03	29'203	645	15'000	-4.23%	-1.07%
2003/04	30'025	656	15'000	1.86%	1.71%
2004/05	31'623	660	15'000	3.55%	0.61%
2005/06	34'485	611	15'000	6.14%	-7.42%
2006/07	35'201	660	15'000	1.45%	8.02%
2007/08	35'422	569	15'000	0.44%	-13.79%
2008/09	34'906	568	15'000	-1.02%	-0.18%
2009/10	35'075	543	15'000	0.34%	-4.40%
2010/11	34'711	544	15'000	-0.73%	0.18%
2011/12	34'866	523	15'000	0.31%	-3.86%
2012/13	35'641	522	15'000	1.55%	-0.19%
2013/14	35'371	510	15'000	-0.53%	-2.30%
2014/15	35'199	503	15'000	-0.34%	-1.37%
2015/16	38'259	499	15'000	6.10%	-0.80%
2016/17	41'959	485	15'000	6.95%	-2.81%
2017/18	44'056	480	15'000	3.68%	-1.03%
2018/19	44'869	471	15'000	1.38%	-1.88%
2019/20	44'590	471	15'000	-0.47%	0.00%

4.2 Développement du nombre des licences

SV Region/Région	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	Abs.	rel.
Neuenburg/Neuchâtel	1'459	1'567	825	774	766	791	819	872	928	912	910	884	863	964	932	926	858	867	866	846	811	-35	-4.1%
Tessin/Ticino	804	921	552	584	735	782	1'067	1'232	1'253	1'190	1'179	1'080	1'056	1'007	924	953	812	834	847	757	813	56	7.4%
Wallis/Valais	1'334	1'435	1'045	1'007	1'092	1'146	1'147	1'384	1'510	1'490	1'501	1'515	1'462	1'425	1'417	1'330	1'255	1'147	1'153	1'126	1'190	64	5.7%
GSGL	2'242	2'201	1'607	1'588	1'635	1'567	1'572	1'580	1'548	1'546	1'509	1'519	1'402	1'355	1'339	1'222	1'145	1'162	1'197	1'252	1'276	24	1.9%
Jura-Seeland	1'246	1'366	1'069	894	852	842	812	823	1'194	1'284	1'267	1'116	1'100	1'146	1'136	1'182	1'175	1'317	1'298	1'271	1'300	29	2.3%
Genf/Genève	1'796	1'686	782	680	699	700	851	1'004	962	1'003	1'031	1'025	969	1'049	1'015	986	1'068	1'146	1'292	1'272	1'317	45	3.5%
Freiburg/Fribourg	2'330	2'476	1'902	1'897	1'862	1'951	2'130	2'173	2'177	1'625	2'114	2'120	2'045	1'973	1'866	1'818	1'819	1'847	1'823	1'802	1'861	59	3.3%
Waadt/Vaud	2'561	2'787	2'241	2'037	2'049	2'058	2'231	2'188	2'138	2'233	2'294	2'212	2'245	2'130	2'114	2'013	2'022	2'056	2'122	2'058	1'918	-140	-6.8%
Basel/Bâle	3'256	3'398	2'612	2'544	2'612	2'517	2'745	2'644	2'591	2'722	2'642	2'449	2'381	2'260	2'220	2'221	2'176	2'307	2'386	2'319	2'389	70	3.0%
Zürich	3'098	3'168	2'628	2'431	2'657	2'628	2'618	2'815	2'828	2'803	2'739	2'661	2'562	2'542	2'493	2'512	2'464	2'628	2'660	2'666	2'732	66	2.5%
Nordostschweiz / Suisse du Nord-Est	3'278	3'636	2'628	2'544	2'498	2'422	2'767	2'721	2'886	2'830	2'908	2'913	2'682	2'683	2'741	2'752	2'679	2'705	2'814	2'711	2'774	63	2.3%
Aargau/Argovie	4'515	5'038	3'479	3'153	3'227	3'103	3'529	3'482	3'293	3'255	3'183	3'180	3'107	3'212	3'356	3'322	3'384	3'341	3'341	3'485	3'609	124	3.6%
Innerschweiz/Suisse centrale	4'883	5'199	3'854	3'549	3'684	3'667	4'075	4'087	4'125	4'106	4'157	4'150	4'043	4'056	3'979	3'757	3'769	3'787	3'884	3'866	3'899	33	0.9%
Bern Solothurn / Berne Soleure	9'398	10'237	7'333	6'702	6'911	6'770	7'604	7'569	7'418	7'361	7'340	7'330	7'150	7'268	7'335	7'079	7'153	7'128	4'602	4'229	4'118	-111	-2.6%
Beachlizenzen/ licences beach						2'038	2'801	2'755	2'479	2'539	2'529	2'494	2'185	2'107	2'226	2'234	2'290	2'357	2'518	2'644	2'722	78	3.0%
Beachvolley Easy League												346	678	476	347	320	258	209	147	118	138	20	16.9%
Open Beachvolley League																	623	649	603	0	0	0	0.0%
Indoor Easy League													1'152	2'506	2'697	3'249	3'297	3'977	3'981	4'232	4'097	-135	-3.2%
Indoor Schreiberlizenzen / licences de marqueurs																	2'712	5'068	6'522	8'215	7'626	-589	-7.2%
Total	46'806	49'487	36'286	34'008	35'074	36'442	39'959	40'597	40'663	40'642	40'301	39'921	39'971	40'936	40'840	40'460	43'593	47'240	44'056	44'869	44'590	-279	-0.6%

4.3 Sortes de licences par région/Distribution des votes

SV Region SV Région	Stimmen/ Voix	Beach	DN DN	DR DR	J J	U15/U16 M15/M16	U13 M13	KV KV	NL LN	RL LR	PL LP	Schiri Arbitre	Trainer T Entraîn.	Trainer TA Entraîn.	Trainer TB Entraîn.	Trainer TC Entraîn.	Trainer TLEN Entraîn.	Trainer TLER Entraîn.	Total Total
Neuenburg / Neuchâtel	1		9	16	132	79	94	41	72	291	1	46	13	6	2	6	0	3	811
Tessin / Ticino	1		7	38	130	132	35	0	73	311	0	39	27	2	9	3	6	1	813
Wallis / Valais	1		9	9	259	92	164	27	79	454	1	49	25	5	6	9	0	2	1'190
GSGL	1		17	24	156	76	42	99	91	629	2	93	17	16	5	6	3	0	1'276
Jura-Seeland	1		6	15	179	84	88	132	65	640	1	52	20	6	1	9	0	2	1'300
Genf / Genève	1		20	32	314	180	177	97	93	275	0	71	40	4	10	4	0	0	1'317
Freiburg / Fribourg	2		13	4	403	111	74	64	49	969	2	102	46	4	8	11	0	1	1'861
Waadt / Vaud	2		2	11	517	50	34	26	73	978	1	157	37	7	8	13	2	2	1'918
Basel / Bâle	2		11	30	303	216	218	131	117	1'158	2	127	45	15	7	9	0	0	2'389
Zürich	3		2	15	547	146	120	83	112	1'502	5	116	39	6	4	20	4	11	2'732
Nordostschweiz / Suisse du Nord-Est	3		19	32	591	241	115	22	181	1'338	5	134	40	17	14	18	1	6	2'774
Aargau / Argovie	4		8	32	756	240	263	117	163	1'718	4	138	111	8	13	35	2	1	3'609
Innerschweiz / Suisse centrale	4		6	23	999	451	359	163	98	1'558	2	134	60	9	16	19	1	1	3'899
Bern Solothurn / Berne Soleure	4		18	47	737	241	181	81	245	2'207	3	165	131	9	18	31	0	4	4'118
Beachlizenzen / licences beach		2'722																	2'722
Beachvolley Easy League		138																	138
Indoor Easy League																			4'097
Indoor Schreiberlizenzen / licences de marqueurs																			7'626
Total	**30**	**2'860**	**147**	**328**	**6'023**	**2'339**	**1'964**	**1'083**	**1'511**	**14'028**	**29**	**1'423**	**651**	**114**	**121**	**193**	**19**	**34**	**44'590**

Neue Stimmverteilung ab 01.01.2020 aufgrund der Lizenzzahlen Saison 18/19

Nouvelle répartition des voix dès le 01 janvier 2020 sur la base du nombre de licences de la saison 18/19

4.4 Licences par région et sexe/Sortes de licences

Lizenzart Sortes de licences	Frauen Femmes	Männer Hommes	Total	Index VJ Total	 Frauen	 Männer
Doppellizenz/licences double DN	86	61	147	111.4%	100.0%	132.6%
Doppellizenz/licences double DR	232	96	328	91.1%	107.4%	66.7%
Junioren/juniors J	5'244	779	6'023	98.3%	97.2%	105.8%
U15/U16 // M15/M16	1'897	442	2'339	120.7%	121.3%	118.2%
U13 / M13	1'585	379	1'964	102.3%	103.1%	99.0%
KidsVolley	777	306	1'083	94.2%	96.0%	89.7%
Nationalliga NL/ligue nationale LN	779	732	1'511	97.1%	100.0%	94.2%
Regionalliga RL/ligue régionale LR	9'839	4'189	14'028	99.2%	99.7%	98.1%
Pendler PL / licences pendulaires	11	18	29	111.5%	100.0%	120.0%
Schreiberlizenz SL/ licences de marqueurs	5'724	1'902	7'626	92.8%	91.2%	98.2%
Schiedsrichter SR/arbitres	785	638	1'423	95.8%	96.4%	95.1%
Trainer T / entraîneur T	401	250	651	137.6%	180.6%	99.6%
Trainer TA / entraîneurs TA	11	103	114	99.1%	110.0%	98.1%
Trainer TB / entraîneurs TB	29	92	121	140.7%	107.4%	155.9%
Trainer TC / entraîneurs TC	71	122	193	129.5%	142.0%	123.2%
Trainer TLEN / entraîneurs TLEN	5	14	19	380.0%	500.0%	350.0%
Trainer TLER / entraîneurs TLER	13	21	34			
Beachlizenzen / licences beach	1'532	1'190	2'722	103.0%	102.7%	103.3%
Beach Volley Easy League			138	116.9%		
Indoor Easy League			4'097	96.8%		
Total	**29'021**	**11'334**	**44'590**	99.4%	99.5%	99.8%

SV Region SV Région	Frauen Femmes	Männer Hommes	Lizenzen Licences	Index VJ Total	 Frauen	 Männer
Genf/Genève	877	440	1'317	103.5%	103.4%	103.8%
Waadt/Vaud	1207	711	1'918	93.2%	95.4%	89.7%
Wallis/Valais	972	218	1'190	105.7%	105.5%	106.3%
Neuenburg/Neuchâtel	593	218	811	95.9%	98.0%	90.5%
Jura-Seeland	956	344	1'300	102.3%	104.9%	95.6%
Freiburg/Fribourg	1438	423	1'861	103.3%	103.3%	103.2%
Bern-Solothurn/Berne-Soleure	3128	990	4'118	97.4%	99.2%	92.1%
Basel/Bâle	1737	652	2'389	103.0%	103.8%	100.9%
Aargau/Argovie	2686	923	3'609	103.6%	103.7%	103.2%
Innerschweiz/Suisse centrale	3003	896	3'899	100.9%	100.4%	102.5%
Zürich	1776	956	2'732	102.5%	98.9%	109.8%
Nordostschweiz / Suisse du Nord-Est	1881	893	2'774	102.3%	104.4%	98.1%
GSGL	835	441	1'276	101.9%	103.5%	99.1%
Tessin/Ticino	676	137	813	107.4%	107.0%	109.6%
Beachlizenzen/licences beach	1'532	1'190	2'722	103.0%	102.7%	103.3%
Beach Volley Easy League			138			
Indoor Easy League			4'097			
Indoor Schreiberlizenzen / licences de marqueurs	5'724	1'902	7'626			
Total	**29'021**	**11'334**	**44'590**	99.4%	99.5%	99.8%

4.5 Répartition des classes d'âge

	Alter âge	Absolut Frauen femmes	Männer hommes	Total	% Frauen femmes	Männer hommes	Total	Delta VJ Diff. AP		Delta VJ / Diff. AP Frauen femmes	Männer hommes
U10	4 - 9	583	257	**840**	2.7%	3.1%	**2.8%**	-21	97.6%	101.0%	90.5%
U11	10	560	160	**720**	2.6%	1.9%	**2.4%**	-28	96.3%	103.1%	78.0%
U13	11 - 12	1'787	422	**2'209**	8.2%	5.1%	**7.4%**	82	103.9%	102.8%	108.8%
U15	13 - 14	2'531	454	**2'985**	11.6%	5.5%	**9.9%**	129	104.5%	104.4%	105.1%
U17	15 - 16	2'904	415	**3'319**	13.3%	5.0%	**11.1%**	112	103.5%	105.1%	93.5%
U19	17 - 18	2'260	469	**2'729**	10.4%	5.7%	**9.1%**	-14	99.5%	97.0%	113.6%
U23	19 - 22	3'326	926	**4'252**	15.3%	11.2%	**14.2%**	-177	96.0%	96.9%	93.1%
	23 - 29	3'894	1'417	**5'311**	17.9%	17.2%	**17.7%**	47	100.9%	102.0%	97.9%
	30 - 39	2'398	1'762	**4'160**	11.0%	21.4%	**13.9%**	148	103.7%	105.7%	101.1%
	40 - 49	1'034	1'120	**2'154**	4.8%	13.6%	**7.2%**	38	101.8%	102.9%	100.8%
	50 - 59	444	629	**1'073**	2.0%	7.6%	**3.6%**	6	100.6%	103.0%	98.9%
	> 60	44	211	**255**	0.2%	2.6%	**0.8%**	25	110.9%	80.0%	120.6%
Total		**21'765**	**8'242**	**30'007**	**100.0%**	**100.0%**	**100.0%**	**347**	101.2%	101.8%	99.6%
Anteil / Part		**72.5%**	**27.5%**	**100.0%**						**0.4%**	**-0.4%**

ohne Schreiberlizenzen, Beachvolley, Open und Easy Leagues
sans licences de marqueurs, beachvolley, Open et Easy Leagues